

EMILE DESHAYS

---

# JEANNE D'ARC

## à ROUEN

Sa Captivité — Son Procès

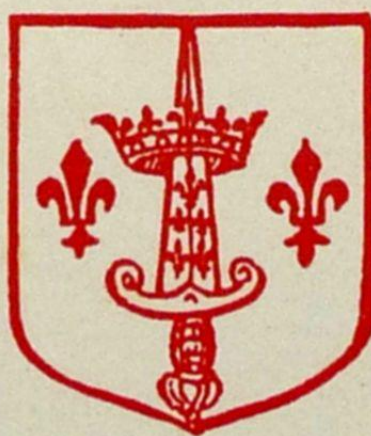
Son Supplice

D'APRÈS LES DOCUMENTS AUTHENTIQUES

---

Préface par Albert Sarrazin

Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rouen



NANCY

ÉTABLISSEMENTS ALBERT BARBIER

4, Quai Choiseul, 4

# PRÉFACE

---

## De la Documentation dans les Études sur Jeanne d'Arc

---

*C'est avec une réelle satisfaction que j'ai accepté la mission de présenter au public le livre de M. Emile Deshays avec ses intéressantes reconstitutions des diverses scènes de la captivité et du martyre de Jeanne d'Arc à Rouen. N'en ai-je pas été quelque peu l'inspirateur, avec mon érudit ami Georges Dubosc, et n'est-ce pas sur mes sollicitations, que l'auteur a tenté de traiter ces sujets suivant la méthode que j'ai toujours préconisée ?*

*J'ai bien souvent déploré, en effet, — et je me plais à le répéter ici — que nos artistes anciens et modernes se soient si rarement inspirés, dans leurs essais consacrés à l'héroïne, des données authentiques de l'histoire et de l'archéologie, et encore moins des documents fournis par notre histoire locale. Ils nous ont ainsi légué trop souvent des œuvres d'une réelle valeur artistique, mais qui offrent parfois de choquants anachronismes dans les détails relatifs aux usages, aux costumes et aux monuments de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.*

*Cette critique s'applique aussi bien à nos anciens enlumineurs et miniaturistes de la fin du XV<sup>e</sup> et du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, qu'à la foule des sculpteurs, peintres et graveurs qu'a tentés la reproduction des scènes tour à tour grandioses et émouvantes de l'histoire de la Pucelle.*

*Pourtant, nous ne sommes pas trop surpris que nos miniaturistes et peintres verriers du commencement de la Renaissance aient complètement méconnu les règles de ce que j'appellerai l'exactitude rétrospective.*

*Nous savons, en effet, que dans leurs essais où l'ignorance et la naïveté s'allient si souvent au fini de l'exécution, ils se sont bornés invariablement à représenter leurs personnages avec les costumes et dans le cadre des monuments qu'ils avaient sous les yeux.*

*Nous savons aussi que ces errements ont été continués au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les œuvres très rares d'ailleurs consacrées à l'histoire de Jeanne d'Arc, lesquelles nous choquent encore davantage parce qu'elles s'éloignent de plus en plus de la tradition.*

*Mais ce qui doit nous paraître véritablement inexplicable, — et je crois pouvoir le dire sans être taxé d'exagération — c'est qu'à notre époque de goût et de saine critique, nombre*

*d'artistes se soient si peu préoccupés de représenter la sublime héroïne dans ses différentes attitudes, et aux périodes si variées de sa trop courte existence, à l'aide des documents certains que nous possédons, sacrifiant ainsi le plus souvent à la fantaisie et à l'erreur.*

*Il est juste de reconnaître que cette observation s'applique plutôt à nos peintres et graveurs, qu'à nos sculpteurs, dont les compositions sont plus restreintes, et dont plusieurs, comme Frémiet et Dubois, — pour ne parler que des plus populaires — ont fait preuve d'une science irréprochable dans les belles statues équestres que nous admirons à Nancy, et sur les places des Pyramides et de Saint-Augustin, à Paris.*

*Par contre, ce que j'ai souvent signalé et regretté dans les œuvres de plusieurs de nos meilleurs peintres, c'est que tout en s'inspirant des données générales de l'archéologie, ils n'aient pas cherché à placer l'héroïne dans le cadre exact des monuments et des lieux mêmes où elle a vécu et souffert — et où se sont accomplis les événements mémorables de son extraordinaire mission.*

*C'est cette lacune qu'a essayé de combler, en ce qui concerne Rouen, M. Emile Deshays, en nous offrant la reproduction en couleurs d'une série de tableaux qu'il a exécutés naguère d'après les documents de notre histoire locale, et qui font revivre la période la plus émouvante et la plus douloureuse de l'admirable épopée de Jeanne d'Arc. Les scènes de l'Arrivée à Rouen, de l'Abjuration et des Cendres jetées dans le fleuve, n'avaient jamais, je crois, été représentées jusqu'alors. Peut-être en est-il ainsi de Jeanne menacée de la torture.*

*Ces tableaux que le consciencieux et habile éditeur-artiste de Nancy, M. Albert Barbier, a bien voulu reproduire en des planches très soignées, ont été exposés, il y a quelques années, dans les salons de la Société industrielle de Rouen, où ils obtinrent un vif et légitime succès. J'aime à rappeler qu'ils furent appréciés en termes élogieux par d'éminents érudits et critiques comme MM. Charles de Beaupaire, Georges Dubosc, etc. On peut dire qu'ils constituent une véritable nouveauté digne de fixer l'attention de tous ceux, si nombreux en France, que passionne la vie de la Libératrice. Ces fervents de Jeanne penseront certainement comme nous, que l'initiative de MM. Emile Deshays et Albert Barbier est digne de tous éloges, car elle semble ouvrir la voie nouvelle dans laquelle devront s'engager plus complètement désormais les artistes que tentera dans l'avenir la documentation artistique et archéologique de l'histoire merveilleuse de notre héroïne nationale.*

*On me pardonnera de rappeler que j'ai bien souvent incité M. Emile Deshays à s'inspirer dans ses essais, de nos précieux documents rouennais qui ont été négligés même par les artistes de notre région.*

*Combien de fois n'avons-nous pas échangé nos impressions à ce sujet au cours de nos promenades à travers les vieilles rues de notre moyenâgeuse cité, qui conserve encore tant de*

souvenirs peu connus de l'époque de Jeanne d'Arc, et sur les lieux mêmes où elle subit sa longue détention et son martyre?

*Pourquoi s'obstiner, disais-je alors, à représenter les scènes populaires du procès, des interrogatoires, du supplice de Jeanne à Rouen, sans tenir compte des détails précis que nous ont conservés les textes, et des documents que nous possédons sur les personnages, les monuments, la disposition des lieux mêmes où se déroulèrent ces scènes nulle fois reproduites ? Car, enfin, les sources de renseignements sont nombreuses et abondantes, et l'artiste soucieux de la vérité n'a qu'à parcourir notre vieille cité, fouiller nos archives, compulsier nos chroniques manuscrites et enluminées, notamment notre précieux Livre des Fontaines, pour disposer ses compositions d'après des données et sur des bases qui défient la critique !*

*Sans doute, au point de vue de l'iconographie, nous ne possédons aucun portrait authentique de Jeanne d'Arc, et nous ne pouvons reconstituer idéalement sa personnalité physique qu'avec les descriptions de quelques contemporains, mais les détails abondent à ce point de vue et peuvent guider nos artistes. N'est-il pas intolérable, par exemple, de voir ceux-ci représenter souvent encore l'héroïne sur le bûcher, contrairement à ces descriptions, avec de longs cheveux, dans une attitude et au milieu d'un appareil en contradiction avec les renseignements précis des chroniqueurs et des rédacteurs du Procès.*

*Pourtant, si nous résumons ces renseignements authentiques, nous savons que la Pucelle était de taille moyenne ; qu'elle avait une figure rustique et des cheveux noirs (Philippe de Bergame) ; qu'elle était belle et bien formée... (1) ; bien compassée de membres et forte (2). Elle avait sous ses habits d'homme une tournure mâle et en même temps assez élégante (Lettre de Perceval de Boulainvilliers, et Chronique d'Alain Bouchard (3). Elle possédait une voix douce et grêle (Lettre des seigneurs de Laval).*

*Nous savons aussi que Jeanne portait les cheveux courts et en rond, comme les jeunes militaires. Elle ne consentit à se les faire couper qu'après la séance du Cimetière de Saint-Ouen (24 mai 1431). Et encore ne furent-ils complètement rasés que le jour même du supplice, probablement avant le départ du Château pour le Vieux-Marché.*

*Au point de vue du costume, nos artistes seraient inexcusables s'ils ne s'inspiraient pas des textes authentiques que Quicherat et Vallet de Viriville ont mis en lumière depuis plus d'un demi-siècle, et dans lesquels nous lisons que l'héroïne était vêtue de ses pauvres habits rouges de paysanne, lorsqu'elle se rendit à Vaucouleurs ; qu'elle quitta alors les vêtements de son sexe pour ne les reprendre que deux ans plus tard, à la veille du supplice, et qu'elle revêtit le costume d'homme de bien simple manière pour se présenter au roi à Chinon; que ce*

---

(1) Procès, t. III, p. 219.

(2) Chronique de la Pucelle, *ibid.*, t. IV, p. 205.

(3) Procès, t. V, p. 120 ; t. IV, p. 268 ; t. V, p. 99.

costume comportait : chemise, braies ou caleçon ; gippon ou justaucorps (sorte de gilet) ; chausses longues liées au gippon par vingt aiguillettes ; robe courte, tombant à peu près jusqu'au genou ; chaperon découpé ; guêtres hautes qu'on appelait houseaux ; souliers hauts, lacés en dehors ; éperons longs ; une épée, une dague, un haubert, une lance et le surplus du fourniment à l'usage des hommes d'armes.

Nous savons aussi qu'elle reçut ensuite un état de guerre après l'examen de Poitiers, et qu'elle fut armée de pied en cap ; qu'on lui fit confectionner un harnais de fer uni composé des pièces usitées à cette époque, et qu'un peintre de Tours lui fit deux étendards dont nous avons la description précise, etc., etc.

Nous connaissons encore, par le menu, le costume plus recherché que lui fournirent les officiers du duc d'Orléans, et les vêtements riches qu'elle affectionna dans la suite.

On sait aussi qu'elle aimait passionnément le cheval, les exercices militaires, les armes et les robes de prix. Elle ne quittait son armure que pour se revêtir d'étoffes de soie brochées d'or ou de velours. C'est par la huque de drap d'or ou de velours rouge qu'elle portait sur son armure à Compiègne, qu'elle fut saisie, et jetée à terre par un archer bourguignon qui la fit prisonnière (1).

Elle portait des bagues aux doigts. Déjà, ses parents lui avaient donné, à Domremy, un anneau d'or faux ou laiton portant en creux trois croix avec ces mots : Jhésus, Maria.

Enfin, dans la période triomphante de sa vie, elle vécut d'une manière opulente et même luxueuse, comme le comportait son état de maison qui était celui d'un comte. C'est pourquoi ses ennemis lui reprochèrent plus tard qu'elle « se faisait servir en la prison comme une dame » (2).

Pendant sa captivité, la Pucelle conserva ses habits d'homme et ne les quitta qu'après le sermon de Saint-Ouen. Elle les reprit quelques jours après, le 27 mai 1431, ce qui la fit déclarer relapse. Son costume se composait alors de chausses, gippon, robe, chaperon, etc. (3).

Le 30 mai, jour du supplice, on lui fit reprendre ses habits de femme avant son départ du château (4). Elle dût revêtir alors la robe blanche des suppliciées, et on lui ceignit la tête de la mitre de l'Inquisition, avec cette inscription : Hérétique, relapse, apostate, ydolastre (5).

Tels sont, en résumé, les renseignements qui doivent guider tous ceux que tente la reconstitution des différents épisodes de la vie de Jeanne d'Arc. A ces notions générales concernant l'iconographie et le costume, il convient d'ajouter celles que nous puisons dans les textes du Procès, et enfin celles qu'on peut trouver encore dans les manuscrits, plans anciens, etc.

On sait aussi combien nombreux et intéressants sont les documents de cette époque : minia-

---

(1) Voir *Recherches iconographiques sur Jeanne d'Arc*, par Vallet de Viriville.

(2) *Procès*, t. IV, p. 472.

(3) *Ibid.*, t. I. p. 455.

(4) *Ibid.*, t. III. p. 159.

(5) *Ibid.*, t. IV, p. 459.



JEAN DE LANCASTRE, DUC DE BEDFORD, Régent de France



ANNE DE BOURGOGNE, DUCHESSE DE BEDFORD

Miniatures du *Missel of Bedford*. — Manuscrit français du XVe siècle, au *British Museum*  
 (Agrandissements peints en fac-simile d'après l'original, par Mlle G. Sarrazin)



TALBOT, COMTE DE IHREWSBURY  
 D'après un *Livre d'heures* exécuté à l'occasion  
 de son mariage  
 Manuscrit français du XVe siècle  
 Collection de M. Y. Thompson, de Londres)



HENRI VI D'ANGLETERRE  
 D'après une miniature agrandie  
 du *Psautier de Henri VI*  
 Manuscrit du XVe siècle, au *British Museum*



MARGUERITE DE BEAUCHAMPS  
 Fille du comte de Warwick et femme de Talbot  
 D'après un *Livre d'heures* exécuté à l'occasion  
 de son mariage  
 Manuscrit français du XVe siècle  
 (Collection de M. Y. Thompson, de Londres)

tures, pierres tombales, statues, etc., qui nous font connaître les personnages au milieu desquels vécut l'héroïne, notamment pendant les derniers mois de sa vie. Je ne pourrais, dans les limites de cette étude, donner la nomenclature de ces documents dont beaucoup déjà ont été publiés.

J'ai cru, à ce point de vue, pouvoir augmenter l'intérêt du livre de M. Emile Deshays, en le mettant à même de joindre à ses tableaux quelques autres reproductions inédites de miniatures



TOMBEAU DU COMTE DE WARWICK  
Dans la Chapelle de la Vierge de l'église de Warwick

tirées de manuscrits provenant du British Museum ou de la riche bibliothèque d'un illustre collectionneur anglais, M. Yates-Thompson, qui m'en a fait très gracieusement la communication.

Ce sont les fac-similés des portraits du jeune roi Henri VI (1), du duc de Bedford, frère de Henri V et oncle de Henri VI; de la duchesse de Bedford, fille du duc de Bourgogne, qui fit rechercher et constater la virginité de Jeanne dans la prison de Rouen (2) : du comte de

---

(1) Agrandissement d'une miniature du *Psautier de Henri VI*, manuscrit exécuté en France et actuellement au British Museum.,

(2) *The missel of Bedford*, ms. exécuté en France et offert au duc de Bedford (British Muséum, add. ms.).

Warwick, capitaine du château de Rouen pendant le procès et geôlier de l'infortunée jeune fille, qu'il arracha un jour aux violences de ses agresseurs anglais (1) ; de l'illustre capitaine Talbot, à qui fut également confiée la garde du château (2), de sa femme Marguerite de Beauchamps, fille du comte de Warwick,

Enfin, j'ai dit plus haut combien il importait, à mon sens, de représenter la noble héroïne dans le cadre exact des monuments et des lieux où elle s'est manifestée.

Pour me restreindre ici, comme l'a fait M. Emile Deshays dans ses reconstitutions, à la dernière et douloureuse période de la vie de l'héroïne, je rappelle que le chercheur et l'artiste peuvent encore être abondamment pourvus à ce point de vue.

En parcourant notre vieux Rouen, et tout d'abord le quartier de Bouvreuil, ils pourront assez facilement reconstituer par la pensée l'ensemble de la sombre forteresse vers laquelle l'escorte des Anglais qui conduisaient Jeanne prisonnière, arriva dans les derniers jours de 1430, et que M. Emile Deshays a évoquée si heureusement dans l'un de ses intéressants tableaux.

Là, ils retrouveront les vestiges de la tour de la Pucelle récemment mis à jour, c'est-à-dire la prison de l'héroïne, ou plus exactement le bas étage de cette tour au-dessus duquel se trouvait la prison. Si ces restes vénérables que l'Etat n'a pas voulu exproprier, malgré nos pressantes sollicitations, sont aujourd'hui profanés par la construction d'une maison de rapport, ils pourront néanmoins être visités, grâce aux dispositions intérieures qui ont été ménagées par le propriétaire.

Ils rencontreront encore la tour du Donjon avec la salle basse où Jeanne fut menacée de la torture. C'est dans cette salle, restée intacte, et devant l'immense cheminée du XIII<sup>e</sup> siècle que vit l'héroïne, que M. Emile Deshays a représenté la scène émouvante au cours de laquelle celle-ci prononça les fières paroles que l'on sait et flétrit la procédure inquisitoriale.

De là, ils se rendront à l'ancienne abbaye de Saint-Ouen, sur l'emplacement du cimetière où fut tenue la séance de la prétendue abjuration de l'accusée, séance que notre auteur a reconstituée devant les superbes travées de l'abbatiale déjà en partie construites à cette époque. Puis, pour gagner le lieu du supplice, ils traverseront la place des Carmes en jetant un coup d'oeil sur le vieil hôtel canonial de Nicolas Loyseleur ; sur la rue Saint-Nicolas où se trouvait la maison du curé dans laquelle Cauchon présida la première réunion en vue du procès ; sur le passage des Chanoines et la rue Saint-Romain, unique en son genre, dans laquelle ils trouveront encore les restes du manoir archiépiscopal où l'héroïne fut déclarée relapse.

---

(1) Son tombeau existe encore avec sa statue — oeuvre d'art remarquable — dans la chapelle de la Vierge de l'église de Warwick, où je l'ai fait photographier.

(2) Le portrait miniature que j'ai peint à Londres d'après l'original et dont se servit M. Emile Deshays pour exécuter la miniature reproduite en tête de cet ouvrage, figure dans un *Livre d'heures de Talbot*, exécuté et offert à cet illustre capitaine lorsqu'il épousa, en 1433, Marguerite de Beauchamps, la plus jeune fille du comte de Warwick. Ce précieux manuscrit qui venait d'une abbaye du Luxembourg, appartint ensuite à lord Ashburnam, et fait partie aujourd'hui de la belle collection de M. Yates-Thompson.



*Enfin, ils arriveront au Vieux-Marché, que M. Emile Deshays a reproduit d'après les données exactes du Livre des Fontaines, avec les Halles de la boucherie, le pilon, les vieilles maisons gothiques, etc., (qui sont le cadre réel et obligatoire de toute représentation du supplice de Jeanne), laissant soupçonner seulement l'église Saint-Sauveur dont on ne possède aucune vue du XV<sup>e</sup> siècle, et estompant dans la fumée la flèche de la Cathédrale, dite l'aiguille de Rouen, dont aucun document ne nous a conservé la structure exacte.*



VESTIGES DU VIEUX-CHATEAU DE ROUEN

Partie d'escalier ancien et mur circulaire dans la cave de l'immeuble contigu à la Tour de la Pucelle appartenant à M. le Dr Richer.

Photographie au magnésium exécutée avec M le Dr Cauchois en Juillet 1907, avant la découverte des vestiges de la Tour par M. Daguét.

Porte basse donnant sur le fossé du Donjon et à laquelle on accédait par l'escalier de la grande cuisine du Château (Fouilles de 1907):

Phot. de A. Marie.

*Ils pourront encore se rendre, par la rue Grand-Pont, au bord du fleuve, sur le pont Boieldieu qui remplace aujourd'hui l'antique pont de pierre dit de Mathilde, d'où les Anglais firent jeter les cendres encore fumantes de la suppliciée. Ils y évoqueront le souvenir de cette lugubre cérémonie qui a inspiré à M. Emile Deshays l'une de ses plus curieuses reconstitutions du Rouen de l'époque.*

*Et puis, en dehors même des vestiges des monuments du temps dont ils peuvent encore s'aider, nos artistes pourront aussi recourir, comme l'a fait notre auteur, aux documents*

*suivants que j'énumère brièvement : le Livre des Fontaines de 1525 (1); — le manuscrit dit des Chants royaux, dont une miniature représente le pont de Rouen flanqué de deux tours massives (2); le Coutumier de Normandie, provenant de l'ancienne collection Lormier, dont une miniature extrêmement précieuse pour notre histoire locale offre une vue du Vieux-Château au XV<sup>e</sup> siècle, la plus ancienne que je connaisse, avec la figuration du bourreau de Rouen procédant à des exécutions capitales (3); — le vitrail du petit Saint-Romain, à la cathédrale de Rouen ; — le vitrail de Saint-Romain en l'église Saint-Godard ; — nos anciens plans cavaliers du XVI<sup>e</sup> siècle dans lesquels la ville fortifiée apparaît, tantôt du côté par lequel la Pucelle fut introduite au château, tantôt du côté du midi où l'on aperçoit l'ensemble de cette forteresse royale, avec la porte devers la ville et le pont-levis donnant accès dans l'intérieur de la cité (4), etc.*

*M. Emile Deshays a puisé largement à ces sources pour rétablir l'aspect que présentait Rouen à l'époque de Jeanne d'Arc, et pour donner autant que possible à ses compositions le cachet de la vérité historique et archéologique.*

*Sans doute, un censeur sévère pourrait hasarder quelques critiques de détail en discutant, par exemple, la place exacte que devait occuper la Tour vers les champs, dans la restitution du Vieux-Château, ou encore les dispositions de l'appareil et des échafaudages employés dans les travaux de construction de l'abbatiale de Saint-Ouen ; mais l'auteur s'est chargé de défendre son opinion dans le texte joint aux planches.*

*Dans l'ensemble, M. Emile Deshays s'est très heureusement inspiré de tous les documents que tant d'autres semblent avoir ignorés, et il a pleinement réussi à concilier les prétendues nécessités de l'art avec la recherche et le respect de la vérité.*

*Avec quelle vigueur l'artiste n'a-t-il pas représenté dans les ombres de la nuit la masse sinistre et imposante de la forteresse qui fut la prison de Jeanne ? Quelle évocation nouvelle et saisissante que celle de la vieille cité rouennaise au XV<sup>e</sup> siècle, reconstituée dans la belle et harmonieuse composition qui représente le bourreau jetant les cendres de l'héroïne du haut du pont de Mathilde !*

*Enfin quelle exactitude scrupuleuse dans la reproduction du côté nord de la place du Vieux-Marché et dans l'appareil du supplice de l'héroïne !*

*Il m'a toujours paru certain que le lecteur qui parcourt le récit des scènes attendrissantes de la détention, du procès et du supplice de la Pucelle, doit éprouver la légitime curiosité de les voir reproduites avec exactitude par nos artistes. Il veut qu'on lui fasse connaître,*

---

(1) Voir pages 21, 28, 39, 51.

(2) Voir page 56.

(3) Voir page 47.

(4) Voir pages 40, 43.

*semble-t-il, les lieux mêmes, les monuments, les personnages, les moindres détails concernant cette émouvante histoire, avec la précision qui double l'intérêt de la lecture, et il a horreur de la fantaisie en cette matière.*

*S'il en est ainsi, M. Emile Deshays a répondu amplement à ce désir, à ce besoin de la vérité dans la documentation des études historiques sur Jeanne d'Arc, car il a poussé le souci de la reconstitution jusqu'à tenir compte de l'orientation des ombres, suivant la saison et l'heure où les scènes se sont déroulées.*

*Et comme l'a écrit M. Georges Dubosc : « Une telle tâche de reconstitution archéologique, « une telle mise en scène ne pouvaient être menées à bien que par un Rouennais amoureux de sa ville et en connaissant les édifices, les mœurs et les coutumes, en ayant pénétré l'histoire jusqu'en ses plus infimes détails. »*

*En présentant au public cette série de tableaux si consciencieusement traités, l'artiste et l'éditeur ont droit aux éloges et même à la gratitude de tous ceux que passionne la merveilleuse épopée de la Libératrice !*

ALBERT SARRAZIN.



STATUE ÉQUESTRE DE JEANNE D'ARC  
(xv<sup>e</sup> siècle)  
Musée de Cluny



EFFIGIE DE PIERRE CAUCHON  
Evêque de Beauvais

(D'après une gravure enluminée de la Collection Gaignières. — Bibl. Nat ).

Pierre Cauchon fut enterré dans la cathédrale de Lisieux, où l'on voyait encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, la pierre tombale de marbre noir, sur laquelle était couchée sa statue en marbre blanc. Cette pierre aurait été enlevée en 1705. En 1783, on inhuma, à la même place, M<sup>re</sup> de Condorcet, évêque de Lisieux. Les cendres de Pierre Cauchon furent portées au cimetière en 1793. Le cercueil de plomb fut fondu à la même époque.

ALBERT SARRAZIN. — *Pierre Cauchon, juge de Jeanne d'Arc.*

## AVANT-PROPOS

---

*Comme il est juste de restituer à chacun ce qui lui appartient en propre, je dois tout d'abord rendre hommage à ceux qui m'ont guidé dans cet essai de reconstitution historique.*

*Par leurs découvertes personnelles, par leurs travaux, par l'érudition avec laquelle ils ont su grouper, expliquer ou résumer les documents déjà recueillis, ils ont préparé une tâche qui fut pour moi celle de modeste traducteur de leurs thèmes, rassemblés au prix de longues et patientes recherches.*

*Il me faut remercier tout particulièrement mes amis M. Albert Sarrazin et M. Georges Dubosc, pour l'effective et savante collaboration qu'ils m'ont toujours accordée. Ils sont de ces « riches » auxquels on emprunte souvent et qui se laissent dépouiller avec une bienveillance exquise.*

*Je dois encore citer les noms de Charles de Beaurepaire, F. Bouquet, J.-B. Foucher, qui ont si puissamment contribué à la reconstitution de l'histoire des derniers mois et du martyre de Jeanne d'Arc, à Rouen.*

*Et pour acquitter entièrement ma dette de reconnaissance, je remercie mon excellent éditeur, M. Albert Barbier, qui apporta à la reproduction des planches, les soins éclairés et tout le talent professionnel dont il a donné tant de preuves.*

EMILE DESHAYS.



A. BARBIER, NANCY

JEANNE D'ARC, PRISONNIÈRE DES ANGLAIS, EST CONDUITE A ROUEN (Fin Décembre 1430)

# JEANNE D'ARC à ROUEN

---

## JEANNE D'ARC EST CONDUITE A ROUEN

*(Fin Décembre 1430)*

---



PRÈS la merveilleuse et sublime épopée qui eut pour étapes Chinon, Orléans, Patay, Reims et Paris, « la Bonne Lorraine » venait d'être prise devant Compiègne, par un archer du bâtard de Wandonne, vassal du duc de Bourgogne.

Les Bourguignons avaient conduit d'abord leur prisonnière au camp de Marigny, puis au château de Beaulieu et au château de Beurevoir — d'où elle tenta de s'échapper et faillit se tuer en s'élançant du haut d'une tour — enfin, à Arras, et au Crotoy. C'est là qu'elle fut livrée aux Anglais, contre une somme de dix mille livres « votée par les Etats de Normandie ».

Du Crotoy, les Anglais l'amènèrent à Saint-Valery-sur-Somme, et, vraisemblablement, à Eu, à Dieppe, puis à Rouen, où elle arriva à la fin du mois de décembre 1430 ; « par l'ancienne voie romaine, conduisant à Rouen par Bihorel, et aboutissant à la porte Beauvoisine.

« Jeanne dut embrasser, d'un seul coup d'oeil, la vaste enceinte de la ville, avec ses grandioses monuments noyés dans la brume d'une triste journée d'hiver.

« N'est-ce pas le cas d'évoquer ici, et d'appliquer à l'arrivée de la Pucelle à Rouen ces beaux vers d'un poète rouennais, (M. Paul Allard), admirateur de l'héroïne :

« *De la cime des monts dominant la cité,  
« Jeanne aperçoit au loin les vieux clochers gothiques,  
« Les tours de sa prison, les ruelles antiques,  
« .....* »

« Quelle angoisse dut étreindre l'âme de l'infortunée prisonnière, quand elle aperçut cette célèbre capitale du pays conquis, où régnaient en maîtres les Anglais abhorrés.

« Ah ! Rouen ! Rouen ! C'est donc là qu'elle sera enchaînée, outragée, trahie et brûlée vive ! » (1).

L'escorte anglaise la conduisit au Vieux-Château, où elle entra, très probablement, par la Tour Carrée.

C'est là que, pendant cinq mois, Jeanne aura à subir les interrogatoires de ses juges iniques, les mauvais traitements et les outrages de ses gardiens, et restera captive jusqu'au jour de son supplice.



La très intéressante vue de Rouen, due à Claude de Chastillon, « topographe » du roi Henri IV, est malheureusement — comme presque tous les documents graphiques qui peuvent servir à reconstituer le Rouen du temps de Jeanne d'Arc — postérieure de plus d'un siècle et demi au supplice de l'héroïne.

Il convient donc de tenir compte des modifications que subit l'aspect de la ville, pendant les cent cinquante ans qui s'étaient écoulés.

C'est ainsi que la Cathédrale, par exemple, avait encore en 1430 sa flèche de pierre du XIII<sup>e</sup> siècle — dont il ne reste aucun dessin — et qui fut détruite par le feu en 1514. La flèche qui figure dans la vue de Chastillon avait été édiflée de 1543 à 1544, en bois recouvert de plomb. Un second incendie, en 1822, la

---

(1) ALBERT SARRAZIN. — *Jeanne d'Arc et la Normandie au XV<sup>e</sup> siècle.*





détruisit encore. Et n'est-elle pas curieuse cette sorte d'allégorie prophétique, qui fit tracer inconsciemment par de Chastillon, les sinuosités flamboyantes du « chemin d'Elbeuf », juste derrière la flèche que le feu du ciel devait anéantir deux siècles plus tard ?

En 1467, on avait surélevé d'un étage la tour de Saint-Romain, dont on aperçoit — sur le dessin de Chastillon — le toit aigu se détachant sur la tour de Beurre, qui, elle, ne fut construite que de 1487 à 1507. La tour centrale, qui supporte la flèche, fut aussi exhaussée d'un étage en 1527.

L'église Saint-Ouen, commencée en 1321, était encore inachevée en 1430. La tour splendide, que surmonte la couronne ducale, ne fut terminée que vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et il n'y avait que trois travées de la nef construites en avant de la tour centrale.

D'autres églises, comme Saint-Martin-du-Pont, dont le superbe clocher devait être d'un effet si séduisant, ne furent édifiées que postérieurement au procès de Jeanne d'Arc, après que les Anglais eurent été chassés de la Normandie.

Quant au Vieux-Château, où Jeanne fut enfermée, il avait déjà subi d'importantes mutilations lorsque de Chastillon dessina sa vue de Rouen. Ce qu'il en indique, encastré dans les remparts — un peu vers la droite — n'est que ce qui subsistait de la forteresse à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.



La vue de Rouen, donnant l'aspect de la ville du côté opposé à celui qui fut adopté par de Chastillon, est extraite du *Livre des Fontaines*, manuscrit très précieux du XVI<sup>e</sup> siècle, exécuté par l'échevin Jacques Le Lieur, et conservé à la Bibliothèque municipale.

Avec la sincère naïveté qui caractérise les dessins de l'époque, Jacques Le Lieur a consciencieusement reproduit ce qu'il avait sous les yeux, sans se laisser distraire par le souci de la perspective, ni par le sentiment des proportions.

Son œuvre n'en constitue pas moins un document d'une valeur inappréciable.

Seulement, un siècle s'était déjà écoulé depuis le supplice de Jeanne d'Arc, lorsque, en 1525, Jacques Le Lieur achevait son manuscrit.

Il y a donc lieu de tenir compte aussi, en ce qui le concerne, des observations que nous venons de faire au sujet de la vue de Rouen, de Chastillon.

On remarquera que dans la vue de Jacques Le Lieur, la flèche de la Cathédrale, détruite en 1514 et reconstruite seulement en 1544, n'existe pas; comme cela était réellement en 1525.

Dans le haut et vers la gauche du dessin, on aperçoit quelques tours du Vieux-Château.



Sceau de Jehan Salvain, bailli de Rouen  
(1431)



LE VIEUX-CHATEAU DE ROUEN

## II

### LE VIEUX-CHATEAU DE ROUEN

*(fin Décembre 1430 — 30 Mai 1431)*

---



CONSTRUIT sous Philippe-Auguste, en 1205 — un an après le Louvre — le Vieux-Château de Rouen était une imposante forteresse, couvrant une superficie de vingt mille mètres carrés, et située sur la colline de Bouvreuil.

Il était tombé au pouvoir des Anglais depuis 1419, après un siège de six mois.

Henri VI d'Angleterre, redoutant un soulèvement de la population, avait fait ouvrir une « nouvelle issue, avec sa tour carrée », destinée à assurer à ses troupes une sortie vers la campagne.

Jeanne fut enfermée dans la « Tour-vers-les-Champs », démolie partiellement en 1780, et entièrement rasée en 1809. On en a découvert la base, le 20 avril 1908 (1).

Le plan de cette base en pierre, est absolument circulaire, avec une légère inclinaison donnant sur un fossé, qui fut déblayé jusqu'à une profondeur de dix mètres environ. On retrouva, à peu près vers le centre, un puits déjà signalé en 1846, lors de la construction d'un bâtiment de l'ancien couvent des Ursulines. Ces vestiges de la Tour de la Pucelle, qui se raccordaient au mur de la courtine, n'ont pu, malgré de nombreuses interventions, être expropriés et conservés de

---

(1) M. C. Gogéard, ancien Ingénieur-voyer en chef de la ville de Rouen, a dressé un plan très détaillé des fouilles importantes qui furent pratiquées depuis 1907, après le lotissement des terrains occupés jusqu'alors par le couvent des Ursulines.

façon apparente. Ils furent cependant soigneusement dégagés, et peuvent être visités dans l'immeuble portant le n° 100 de la rue Jeanne-d'Arc.

Les interrogatoires de Jeanne d'Arc eurent lieu dans sa prison, ainsi que dans la « Grande Salle » du Château.



VESTIGES DE LA TOUR DE LA PUCELLE OU TOUR VERS-LES-CHAMPS  
détruite en 1809,  
où Jeanne d'Arc fut enfermée depuis la fin du mois de décembre  
1430 jusqu'au 30 mai 1431, jour de son supplice.  
(D'après une lithographie de T. de Jolimont, 1842).

Aujourd'hui, il ne reste plus que la « Grosse Tour » — le donjon — où Jeanne fut mise en présence des instruments de torture, mais qui ne lui servit jamais de prison. Ce donjon, racheté par souscription nationale, a été restauré en 1870.

Au moment où Jeanne fut amenée à Rouen, le roi d'Angleterre Henri VI et le duc de Bedford, régent de France, séjournèrent au Vieux-Château.

Dans le *Livre des Fontaines*, Jacques Le Lieur a tracé un précieux dessin du Vieux-Château. Malgré la consciencieuse inexpérience du dessinateur, fort occupé du tracé des canalisations amenant l'eau des sources aux fontaines de la ville, on peut considérer cette vue comme à peu près exacte. Son aspect est cependant trop ramassé et elle devrait avoir plus d'étendue en longueur.

En suivant ce dessin de gauche à droite, on voit d'abord la « Tour du Beffroy », et une seconde tour au sujet de la désignation de laquelle on a quelque doute. Certains l'appellent la « Tour du Gascon », alors que d'autres donnent ce nom à une « demi-tour », beaucoup plus basse, qu'on aperçoit à côté. Ensuite, viennent « le Donjon », puis la « Tour de la Pucelle » — où Jeanne d'Arc fut enfermée — et la « Tour-vers-Saint-Patrix », s'élevant de chaque côté de la « Porte-vers-les-Champs ».

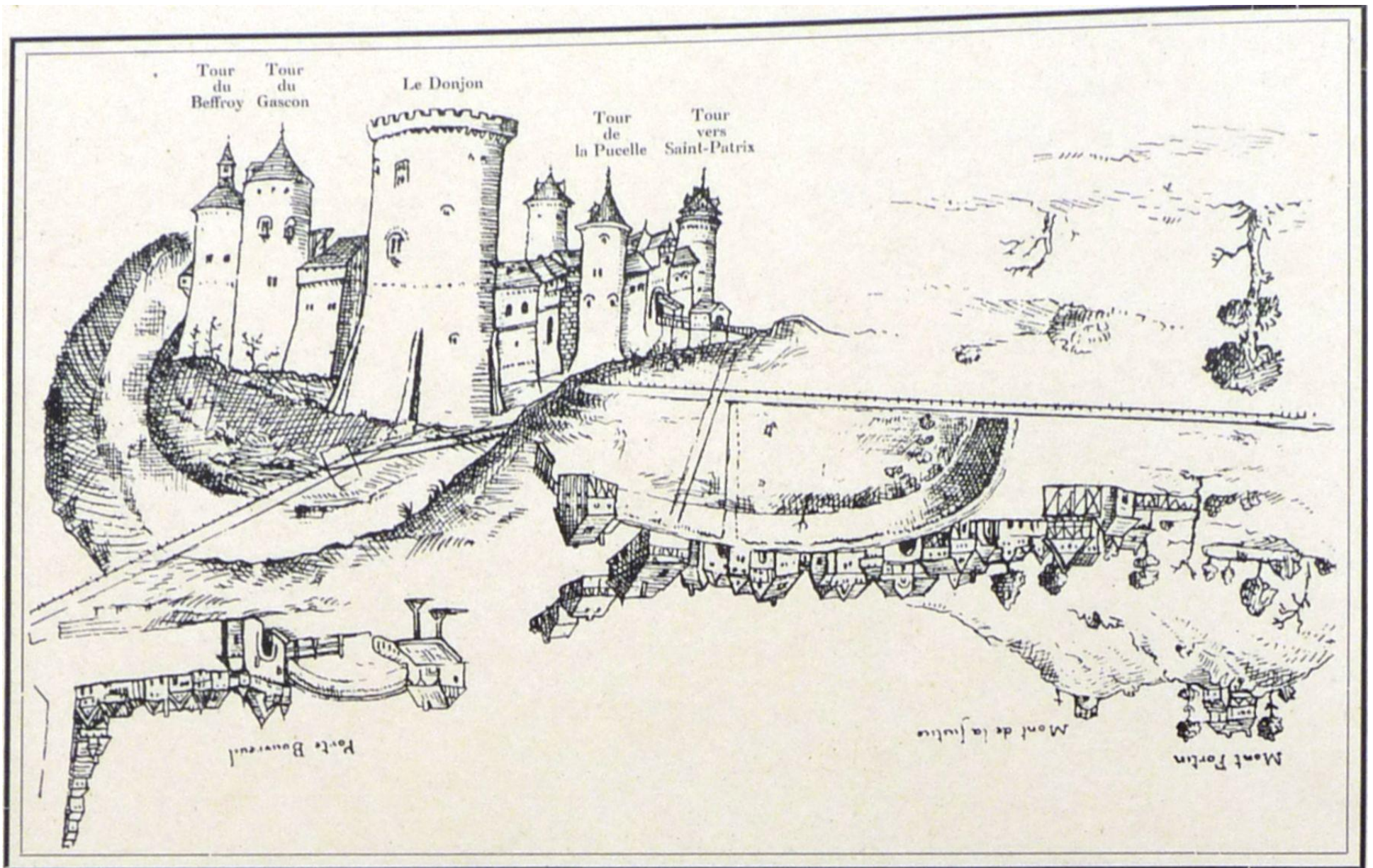
Si l'on s'en rapporte au plan de terre que nous reproduisons plus loin, on remarque que Jacques Le Lieur a « arrangé » la perspective de façon à faire figurer dans son dessin, la « Porte-vers-les-Champs », qu'il ne pouvait pas apercevoir du point où il s'était placé.

La Tour de la Pucelle se trouvant, en effet, à la jonction des courtines du nord et de l'ouest, c'est-à-dire à l'angle que formait cette partie de l'enceinte, c'est donc à cette tour même qu'aurait dû s'arrêter le dessin de Jacques Le Lieur, au lieu de s'étendre jusqu'à la seconde tour de la Porte-vers-les-Champs, en retrait et cachée par la première à l'observateur placé, comme dans le cas que nous signalons, au nord du Donjon.

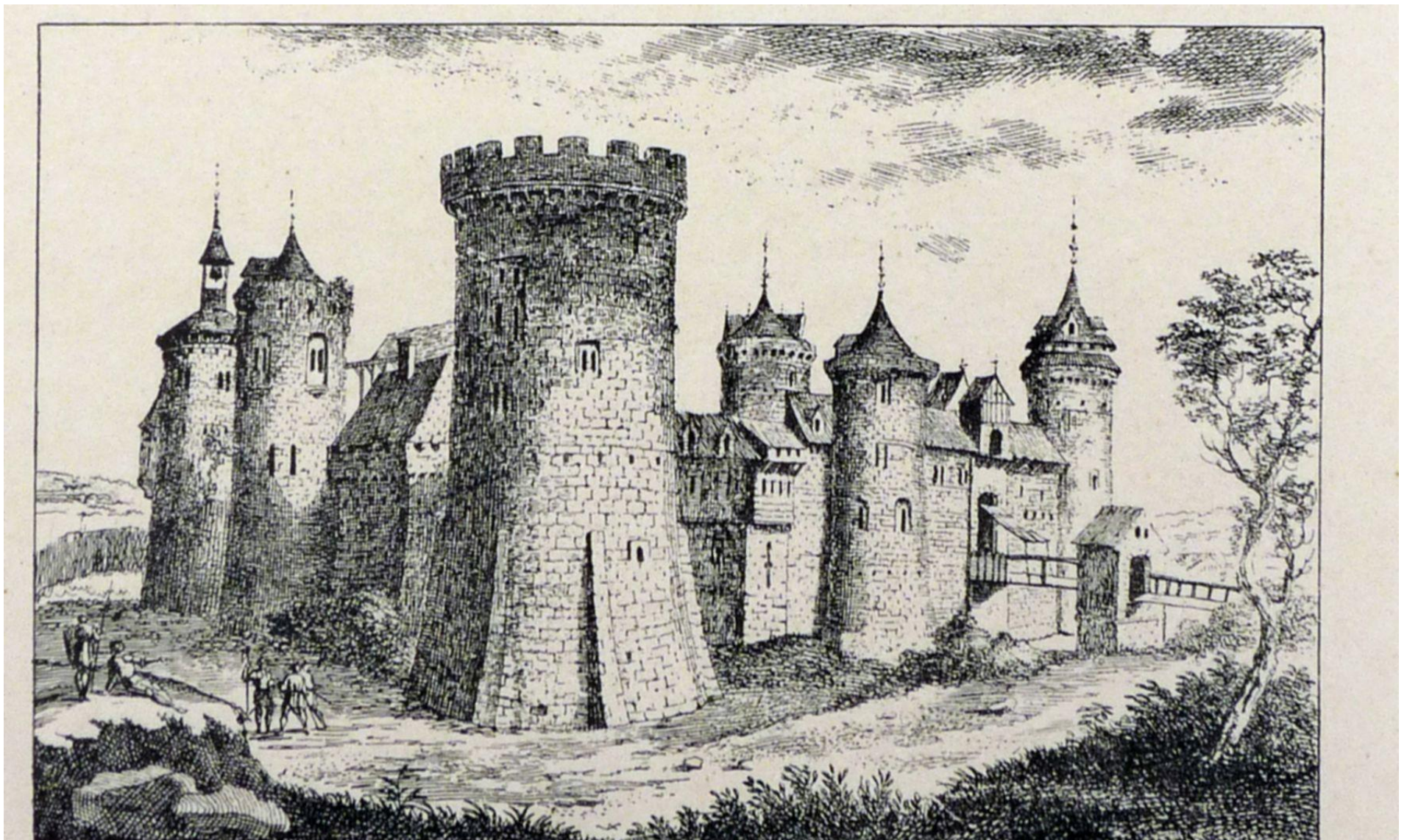
Cette flagrante erreur de perspective entraîna dans la même voie M<sup>re</sup> Espérance Langlois, qui exécuta en 1831, une restitution très pittoresque du Vieux-Château, gravée à l'eau-forte, et se répéta par la suite avec une immuable persistance.

Le plan de l'ancien château, dressé en 1635 par des experts-architectes, à l'occasion d'un procès pour délimitation de paroisses, survenu entre les curés des églises Saint-Godard et Saint-Patrice, reconstitue l'emplacement exact des tours

LE VIEUX-CHATEAU DE ROUEN



LE VIEUX-CHÂTEAU DE ROUEN, d'après le *Livre des Fontaines* (1525).



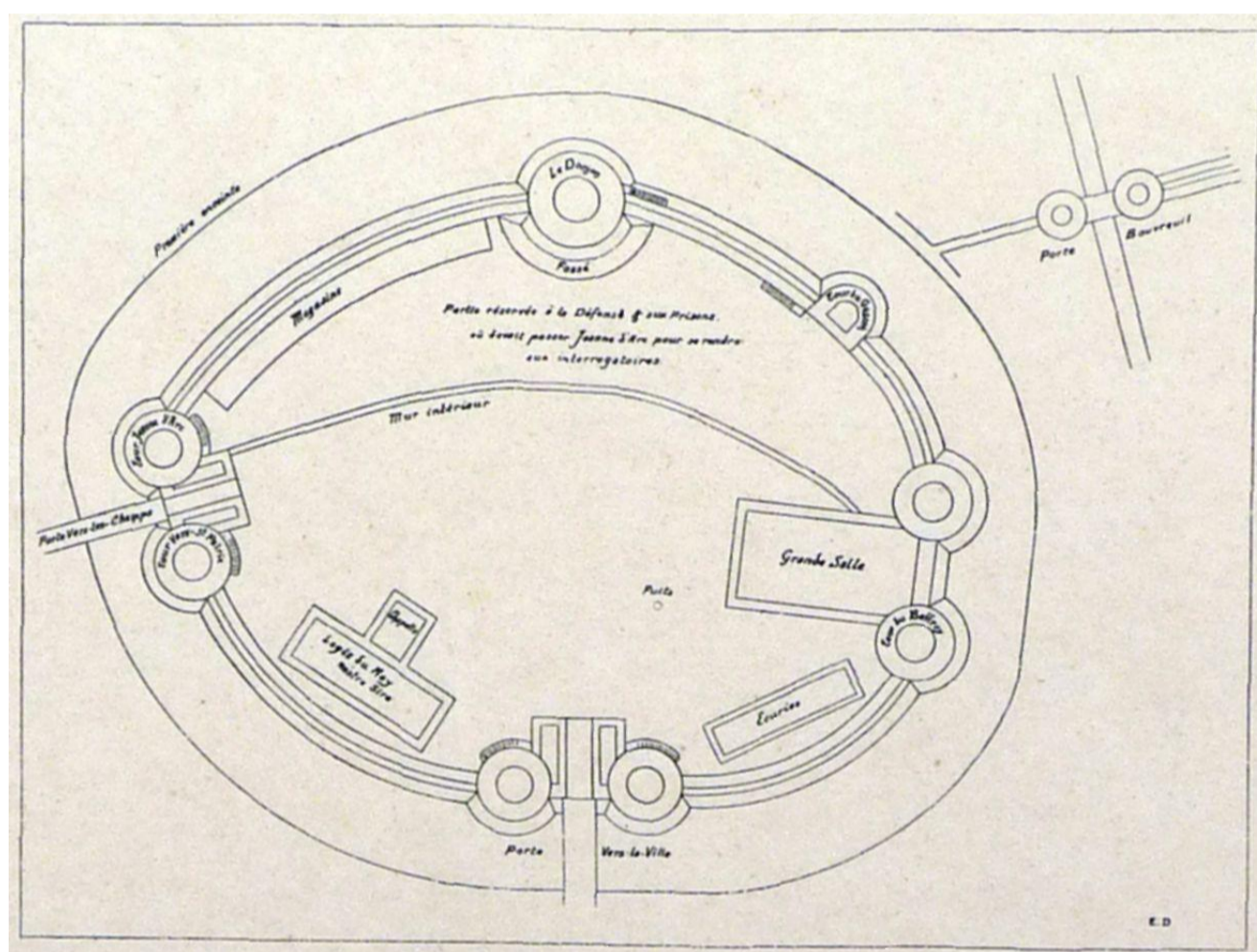
Reproduction d'une gravure à l'eau-forte, de Mlle Esp. Langlois (1831).





tants, et sur des probabilités que rendent admissibles l'érudition de l'auteur et les longues études comparatives auxquelles il s'est livré.

Après avoir ajouté au plan la « Tour du Beffroy » et la « Tour-vers-Saint-Patrix », dont l'existence n'est pas douteuse, J.-B. Foucher a restitué la « Grande Salle » où Jeanne d'Arc fut plusieurs fois amenée au cours de son procès. Il remet aussi à la place qu'il croit devoir indiquer, le « Logis du roy » et la « Chapelle », dont l'emplacement fut ainsi rétabli :

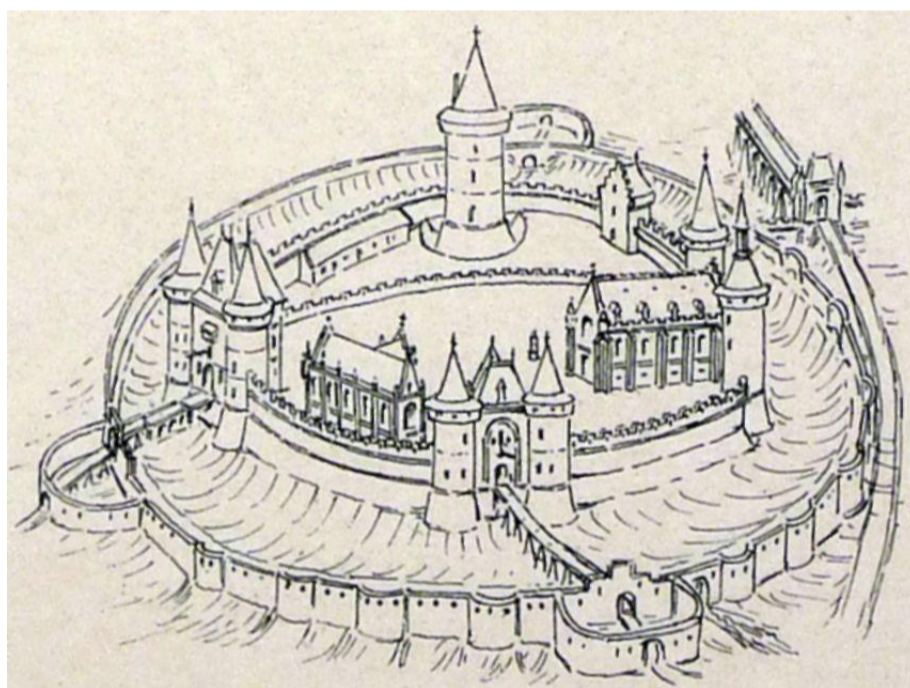


Plan du Vieux-Château, reconstitué par J.-B. Foucher.

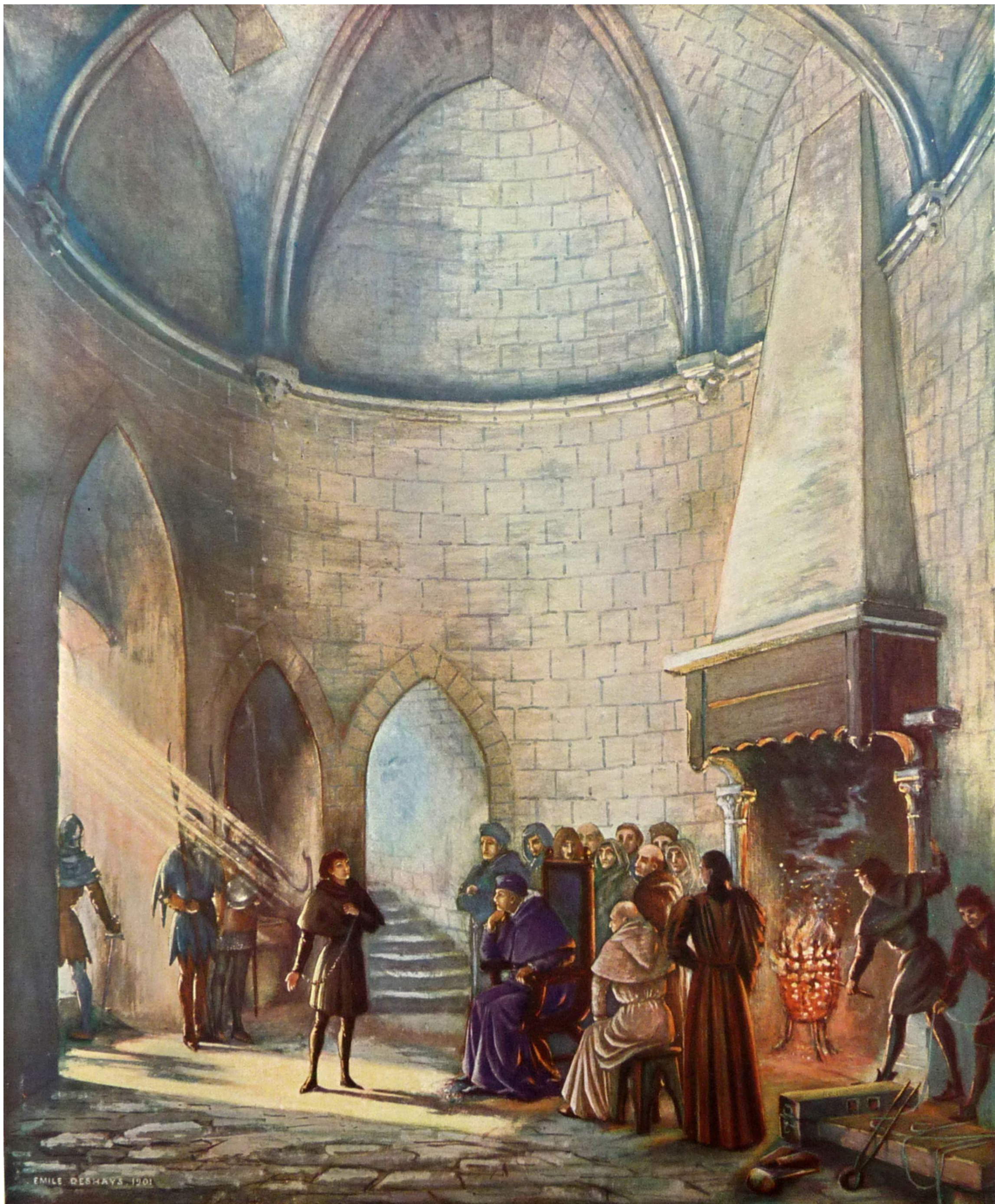
Quand, en 1432, Ricarville, par une attaque hardie, avec une centaine de vaillants compagnons, s'empara du Donjon, pour déloger les Anglais qui occupaient le Château, ces derniers placèrent un canon dans la chapelle, et démolirent un pignon pour tirer dans l'axe d'une meurtrière du Donjon, au rez-de-chaussée, vers l'ouest. On retrouva par la suite la trace des boulets, et cela permit de rétablir l'orientation de la chapelle.

Le Vieux-Château avait été construit sur une butte, et les terrains en contre-

bas, vers le nord, formaient une sorte de cuvette où venaient s'accumuler les eaux pluviales descendant des coteaux environnants. Il y avait là un marais, dont le trop-plein se déversait dans les fossés de la ville, ou dans le ruisseau de la Renelle, passant au pied de la Porte Bouvreuil.



Essai de restitution du Vieux-Château de Rouen,  
d'après J.-B. Foucher.



JEANNE D'ARC, DANS LA GROSSE TOUR DU VIEUX-CHATEAU, EST MENACÉE DE LA TORTURE (9 Mai 1431)

A. BARBIER, NANCY

### III

## JEANNE D'ARC

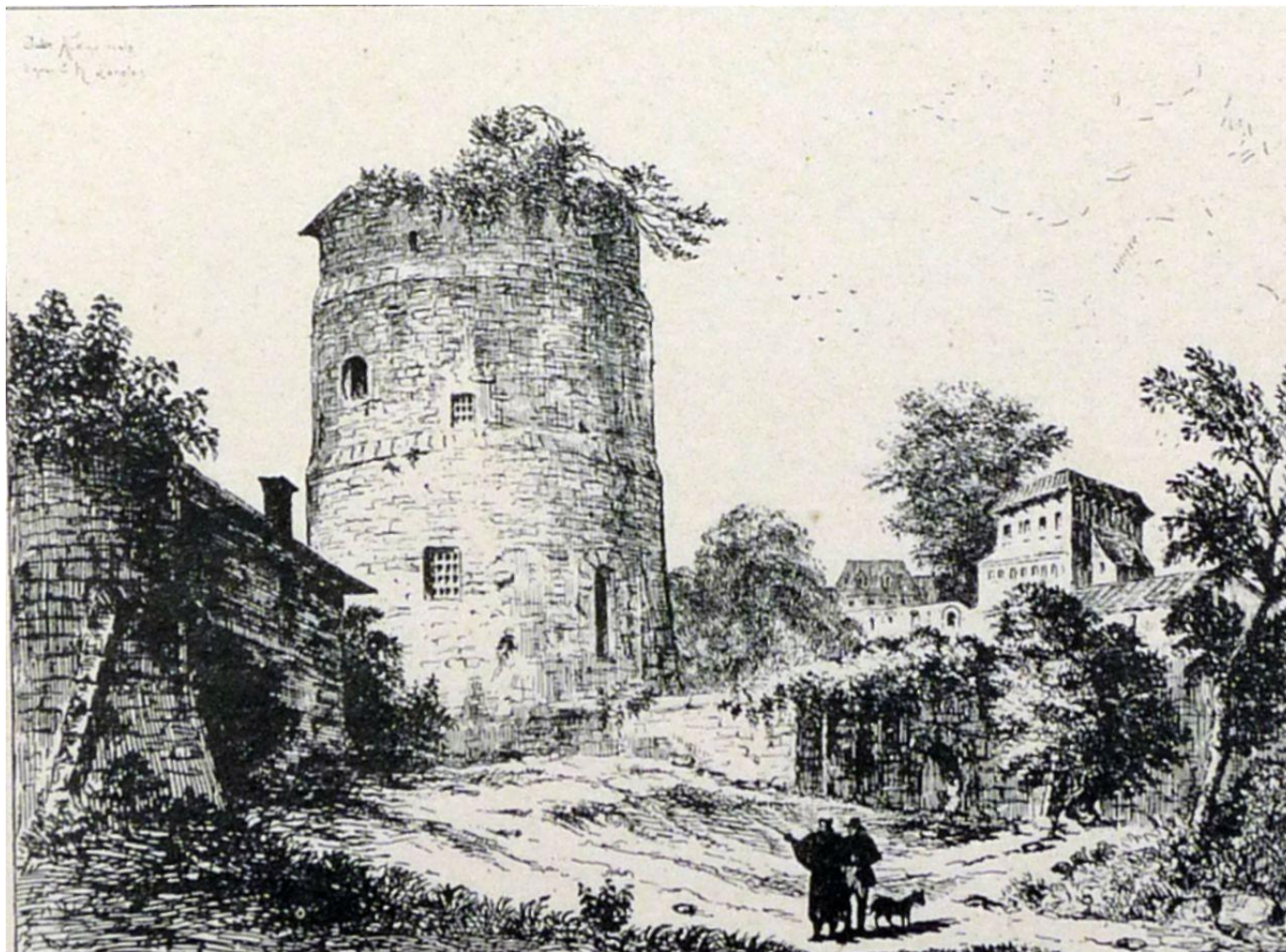
dans la grosse Tour du Vieux-Château, est menacée de la Torture

(9 Mai 1431)



ELLE devait être la salle du tribunal, la chambre des tortures; un endroit sourd, aveugle, entouré de murs épais destinés à étouffer les gémissements de la douleur et les appels du désespoir. »

F. BOUQUET (*Notes inédites*).



Le donjon du Château de Rouen, où Jeanne d'Arc fut mise en présence des instruments de torture.

D'après un dessin de E. -H. Langlois, exécuté au commencement du XIX siècle et gravé à l'eau-forte par Jules Adeline)

« ... L'appariteur (Leparmentier) (1), chargé de l'office de bourreau, a déposé, lors de la réhabilitation, qu'il vit Jeanne au Château, où ils furent mandés,



Le Donjon, depuis sa restauration.

lui et son collègue... dans la *Grosse Tour*... et c'est là qu'il la vit quand il fut mandé, pour la mettre à la torture, bien qu'elle n'y ait pas été mise. »

(*Procès*, t. I, II, III).

(1) Mauger Leparmentier, bourreau de l'Officialité, avait été mandé en cette circonstance. Lors de l'abjuration, ce fut Geoffroy Therage, « *maistre persécuteur des hautes œuvres du Roy* », qui attendit Jeanne auprès du cimetière de Saint-Ouen. Ce fut aussi Therage qui mit le feu au bûcher, sur la place du Vieux-Marché ; ainsi que l'a établi M. Albert Sarrazin, dans son ouvrage récent, très documenté : *Le Bourreau de Jeanne d'Arc*.

« Elle comparut devant Cauchon et Lemaitre (le vice-inquisiteur), qu'assistèrent l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne, Jean Dacier, Jean de Castillon, G. Erard, A. Marguerie et N. de Venderès, G. Heton, A. Morel, N. Loiseleur et J. Massieu... ».

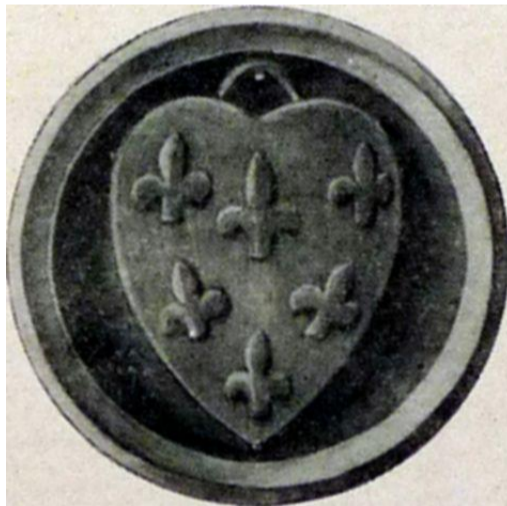
« ...On lui dit que « si elle n'avouait pas la vérité à cet égard, elle serait mise à la torture, dont on lui montrait les instruments tout disposés dans la même tour... »

« ...Jeanne fit alors cette réponse mémorable...

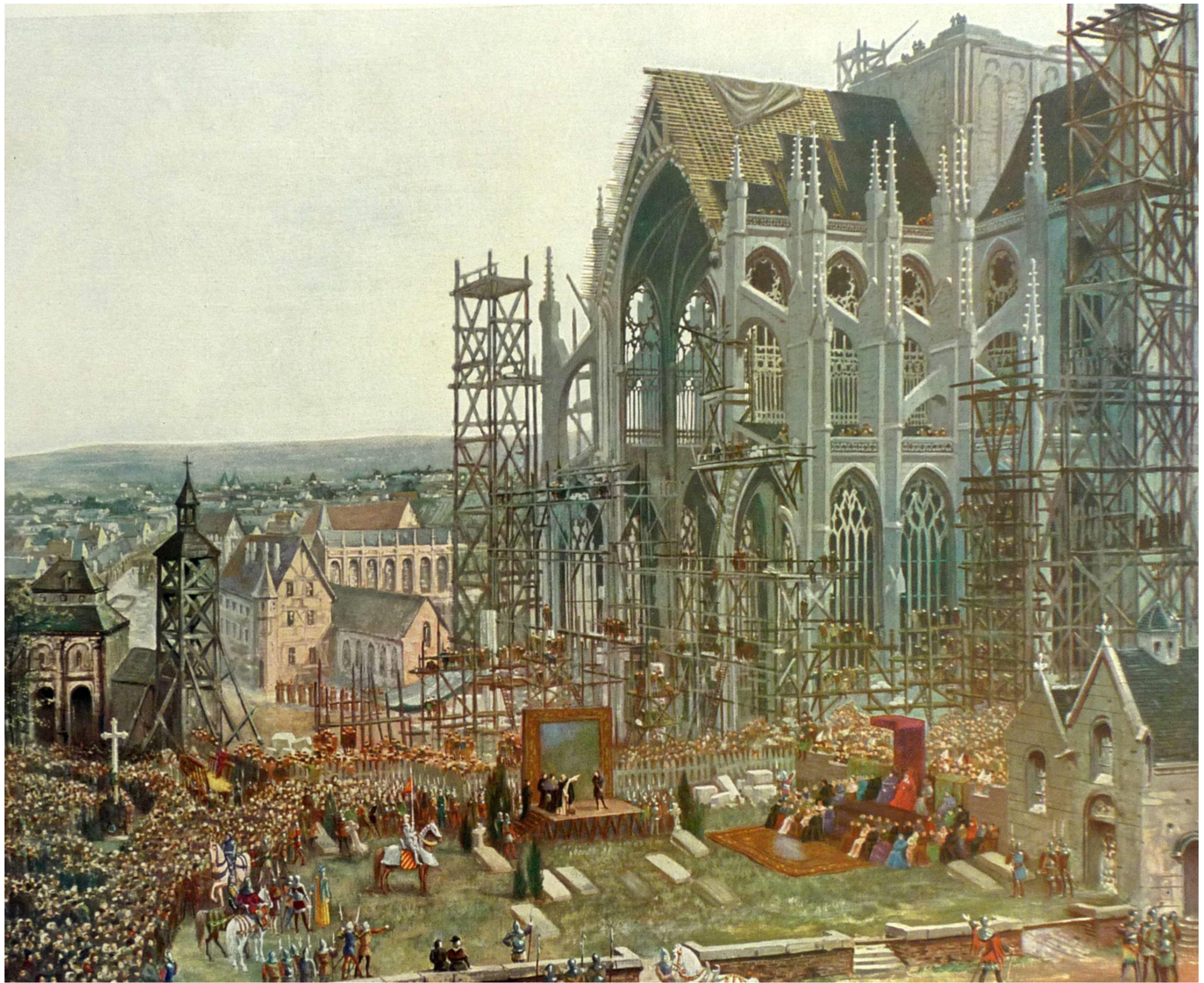
« *Vraiment, si vous me deviez faire détruire les membres et faire partir l'âme du corps, si ne vous diray-je autre chose ; et se aucune chose vous en disoy-je, après si diroye-je toujours que vous me le auriés fait dire par force.* »

« ...Les tenailles et les autres instruments sont absents aujourd'hui; mais l'immense cheminée à voûte, où les fers de la justice étaient chauffés à blanc, se trouve encore là, offrant à tous les yeux sa large ouverture béante. »

(A. SARRAZIN, *Jeanne d'Arc et la Normandie au XV<sup>e</sup> siècle*).



ECU DE FRANCE, sous Philippe-Auguste.  
Clef de voûte de la salle du donjon.



A. BARBIER, NANCY

JEANNE D'ARC EST CONDUITE AU CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN POUR Y ABJURER SES « ERREURS » (24 MAI 1431)



## IV

### JEANNE D'ARC

est conduite au Cimetière de Saint-Ouen, pour y abjurer ses « erreurs »

(24 Mai 1431)

---



DEPUIS cinq mois qu'elle était prisonnière, Jeanne allait, ce jour-là, sortir du Vieux-Château pour la première fois.

Cette abjuration fut le premier acte public du monstrueux procès qui se poursuivait dans l'ombre, derrière les murailles de la forteresse. « ... Les juges, d'accord avec les Anglais qui, couverts par l'autorité du haut clergé, se croyaient évidemment à l'abri d'un mouvement populaire, se rendirent dans le cimetière de l'Abbaye de Saint-Ouen, pour obtenir de Jeanne une abjuration de ses erreurs, en présence du bourreau Therage, tout prêt à la livrer aux flammes... M. de Beaurepaire a établi péremptoirement que cette scène eut lieu sur la partie de la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville et le long de la basilique, du côté Sud. »

« Là se trouvaient Pierre Cauchon et le vice-inquisiteur, qu'assistaient le cardinal de Winchester, les évêques de Thérouenne (L. de Luxembourg), de Noyon (J. de Mailly), et de Norwich ; les seigneurs abbés de Fécamp, de Saint-Ouen, de Jumièges, du Bec, de Corneilles, de Saint-Michel, de Mortemer et de Préaux ; les prieurs de Longueville et de Saint-Lô ; les maîtres J. de Castillon, J. Beaupère, N. Midy ; Maurice Duquesnay, G. Lebouchier, J. Lefèvre, Pierre Houdenc, P. Morice, J. Fouchier, docteur en théologie ; G. Heton, N. Couppequesne, Thomas de Courcelles, R. Sauvage, R. de Grouchet, Pierre Minier, Jean Pigache, bacheliers en théologie ; R. Roussel, docteur en droit canon et en droit civil ; J. Garin, Nic. de Venderès, J. Pinchon, Jean Ledoux, Robert Barbier, docteurs en droit canon ; André Marguerie, F. Alépée, docteurs en droit civil ;

A. Morel, J. Colombel, F. Duchemin, D. Gastinel, licenciés en droit canon, et un grand nombre d'autres.

« Guillaume Erard, fougueux prédicateur, avait été chargé de la *prescher*...

« Jeanne écouta silencieuse ses grossières invectives ; mais dans son zèle impétueux, Erard ajouta : « *O noble maison de France, qui as toujours été protectrice de la foi, comment es-tu descendue si bas que ton roi ait adhéré au schisme et à l'hérésie ? C'est à toi, Jehanne, à qui je parle, et te dy que ton roy est hérectique et scismatique.* »

« Sur ce la jeune fille ne put se contenir, et l'interrompit brusquement en lui jetant à la face cette apostrophe superbe : « *Par ma foi, sire, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur la peine de ma vie, que c'est le plus noble chrestien de tous les chrestiens, et qui mieulx aime la foy et l'Eglise, et n'est point tel que vous dictes.* » — Albert SARRAZIN, (*ouvrage cité*).

Epuisée par cette scène publique qui s'éternisait, après avoir subi pendant de longs mois les interrogatoires les plus perfides, Jeanne menacée d'être brûlée vive si elle ne céda pas aux instances de ses juges iniques, signa d'une croix (1) une sorte d'abjuration qu'on lui présentait, et qu'elle réfuta énergiquement, dès qu'elle se fut reconquise.

Cauchon, alors, lut la sentence qui condamnait Jeanne « *à la prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse* ».

Les Anglais, furieux de la voir échapper au bourreau Therage qui l'attendait pour l'emmenner au bûcher, la reconduisirent au Vieux-Château ; où ils ne tardèrent pas, en lui dérobant ses vêtements de femme, de l'obliger à reprendre les habits d'homme.

Ce fut ainsi qu'elle devint « relapse » et se vit condamnée à être brûlée vive !

---

(1) D'après une récente étude de M. de Maleyssie, publiée dans *La Revue des Deux-Mondes*, Jeanne J Arc, illettrée à son départ de Domrémy, aurait appris à lire et à écrire dans l'année qui sépara son arrivée à Chinon de sa capture à Compiègne. Elle devait donc savoir signer.

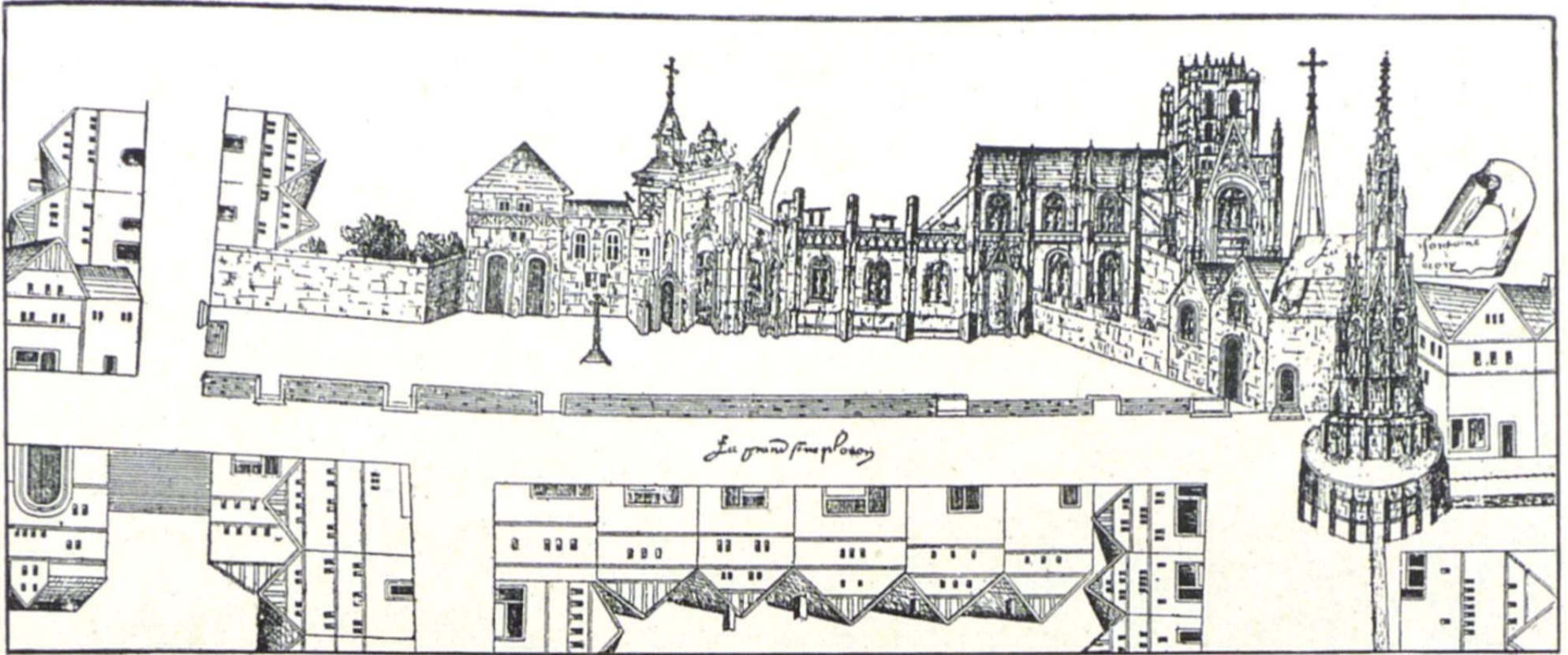
Il fut dit dans le procès: « Elle mettait parfois une croix, *et c'était une marque qu'il ne fallait pas exécuter ce qu'elle ordonnait.* » Cela pouvait lui servir comme ruse de guerre, en faisant tomber aux mains de l'ennemi des lettres destinées à le tromper, ou à se débarrasser, par un simulacre d'acquiescement, de sollicitations importunes.

En signant d'une croix la formule d'abjuration, elle eut un sourire inexplicable dont tous les assistants furent frappés. Cauchon se contenta de ce qu'il pouvait obtenir et qui était sans valeur.

La thèse de M. de Maleyssie peut être discutable, mais elle n'en constitue pas moins une très intéressante et fort ingénieuse interprétation de faits déjà connus.

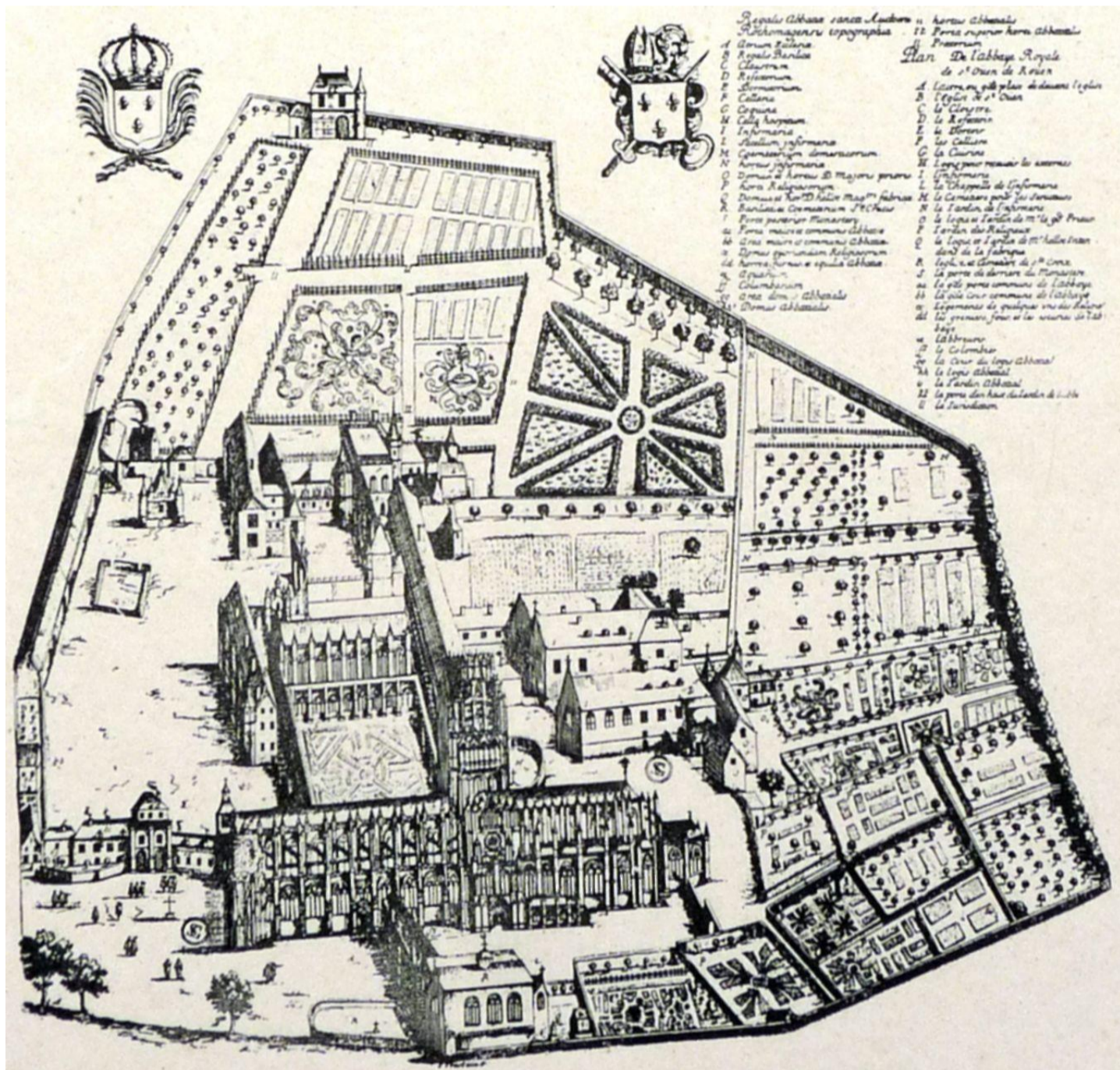
# LE CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN

D'après le *Livre des Fontaines* (1525).



# L'ABBAYE DE SAINT-OUEN

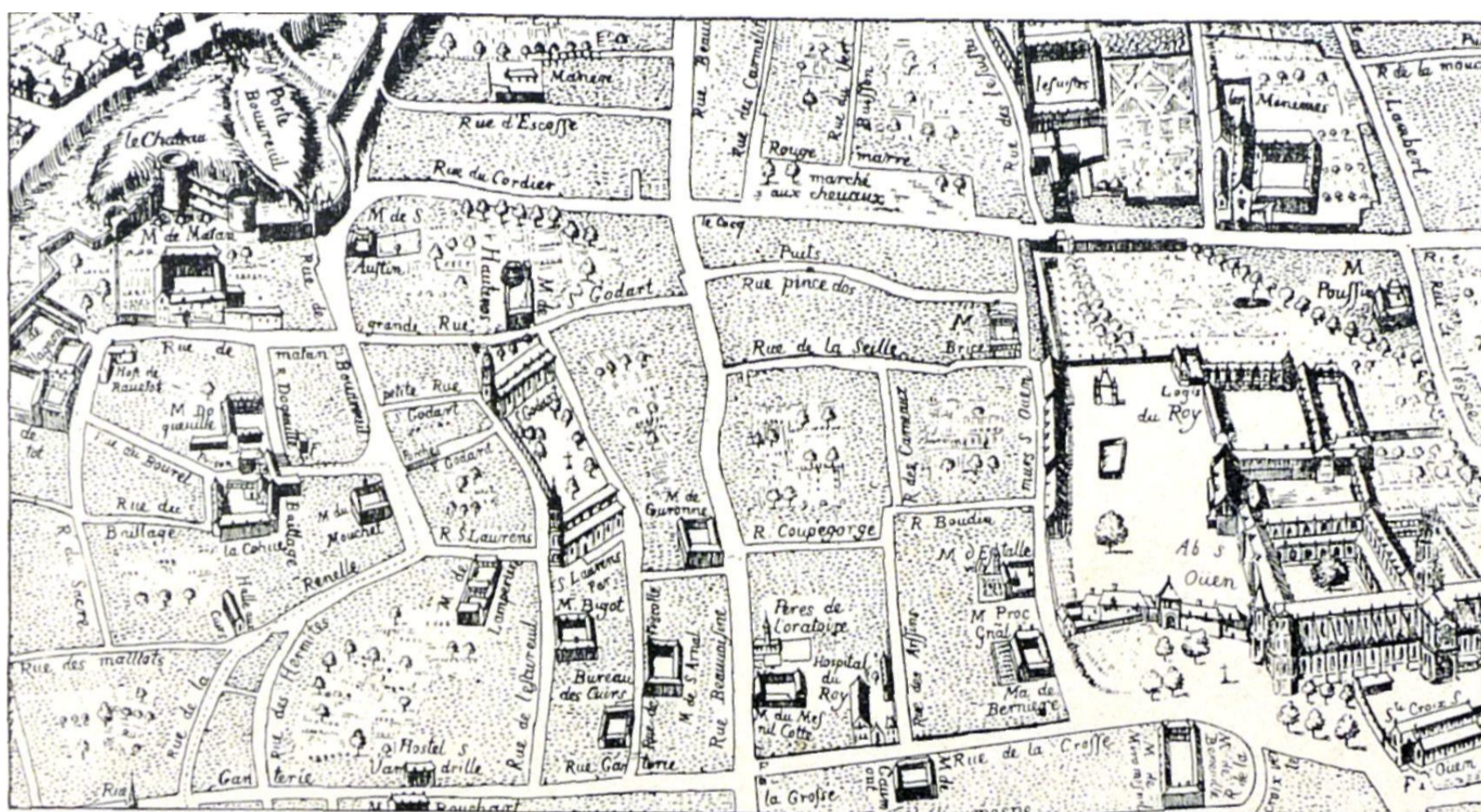
D'après le *Monasticon gallicanum*.



Cette vue de beaucoup postérieure au procès de Jeanne d'Arc, donne la disposition des bâtiments de l'abbaye de Saint-Ouen, que n'indique pas le dessin de Jacques Le Lieur.

Le Cimetière de Saint-Ouen, lieu consacré aux abjurations, venait d'être enclos de murs en 1430. On avait aussi récemment reconstruit la petite église de Sainte-Croix-Saint-Ouen, qu'on aperçoit au premier plan, à droite du dessin, et qui était reliée à la basilique par un mur rejoignant le portail des Marmousets.

Extrait du PLAN DE ROUEN, de Jacques Gomboust (1655)



Ce plan permet de suivre l'itinéraire de Jeanne d'Arc, pour se rendre du Vieux-Château au Cimetière de Saint-Ouen, en passant probablement par les rues Saint-Laurent, de l'Escureuil, Ganterie et de la Crosse

On voit aussi figurer sur le dessin de Jacques Le Lieux, la croix du parvis de Saint-Ouen, devant laquelle les chanoines de Rouen venaient remettre aux religieux de l'abbaye le corps de l'archevêque décédé.

Ce dessin indique l'état des travaux de reconstruction de l'église en 1525, avec la tour centrale achevée, et les bas-côtés allant jusqu'au portail déjà édifié, à côté de la tour de bois, où les cloches avaient été provisoirement installées.

En 1431, il ne devait y avoir que trois travées de la nef construites en avant de la tour centrale inachevée.





JEANNE D'ARC EST CONDUITE AU SUPPLICE (30 Mai 1431)

A. BARBIER, Nancy

V

JEANNE EST CONDUITE AU SUPPLICE

(30 Mai 1431)

---



Il était environ huit heures du matin, lorsque Jeanne sortit du Vieux-Château, pour être conduite au bûcher.

On présume que 120 hommes d'armes l'accompagnaient.

Bien que l'on ne sache pas au juste quel itinéraire fut suivi par le cortège pour se rendre au Vieux-Marché, il y a tout lieu de supposer — d'après les très intéressantes déductions de M. Georges Dubosc (1) — qu'il passa par les vieilles rues aboutissant au carrefour du Pot-de-Cuivre, où des *dinandiers*, ou fabricants de vases en cuivre tenaient boutique. Ces dinandiers étaient pour la plupart des Lorrains, des compatriotes de l'héroïne.

Jeanne, vêtue d'une longue robe soufrée, les cheveux rasés et coiffée d'une mitre de parchemin sur laquelle on avait écrit les mots :

Hérétique, Relaps, Apostat, Idolâtre

était debout sur un chariot attelé de quatre chevaux.

« En route, elle faisait de si pieuses lamentations... et recommandait son âme à Dieu si dévotement, que tous ceux qui l'entendirent pleuraient » (*Déposition de l'appariteur Massieu*).

« Elle était toute troublée et disait : « *Ah ! Rouen, Rouen, seras-tu ma maison dernière ?* »

« Le peuple murmurait, mais personne n'osait parler à la victime, tant on redoutait les hommes de guerre qui raccompagnaient, armés de lances et de glaives. Beaucoup étaient mécontents que cette exécution se fit à Rouen ; car c'était un bruit

(1) Voir page suivante.

répandu dans la ville que les Anglais n'avaient fait faire ce procès contre elle, que par la haine et l'effroi qu'elle leur causait.

« Le bon peuple rouennais contenait à peine l'explosion, retenu par la cruauté des farouches vainqueurs qui les avaient décimés et ruinés...

« C'est au milieu de ces manifestations sympathiques que Jeanne arriva au lieu du supplice. » — Albert SARRAZIN (*Ouvrage cité*).



## LE TRAJET DE JEANNE D'ARC

---

Si curieuse que soit la question du trajet de Jeanne d'Arc, elle ne peut être résolue que par hypothèse, car dans les deux procès de condamnation et de réhabilitation qui ont fourni tant de renseignements sur Jeanne, on ne rencontre aucun document, aucune indication sur ce trajet, non plus que sur le parcours suivi pour aller au cimetière Saint-Ouen où eut lieu la scène de l'Abjuration.

Les derniers renseignements fournis par le procès sont la déposition d'Houppesville, maître ès arts, qui la vit sortir du Château, et celles de l'appariteur Massieu et de Manchon, qui disent que personne n'osait adresser la parole à Jeanne, tant on avait peur des hommes d'armes « entour d'elle portant glaives et bâtons ».

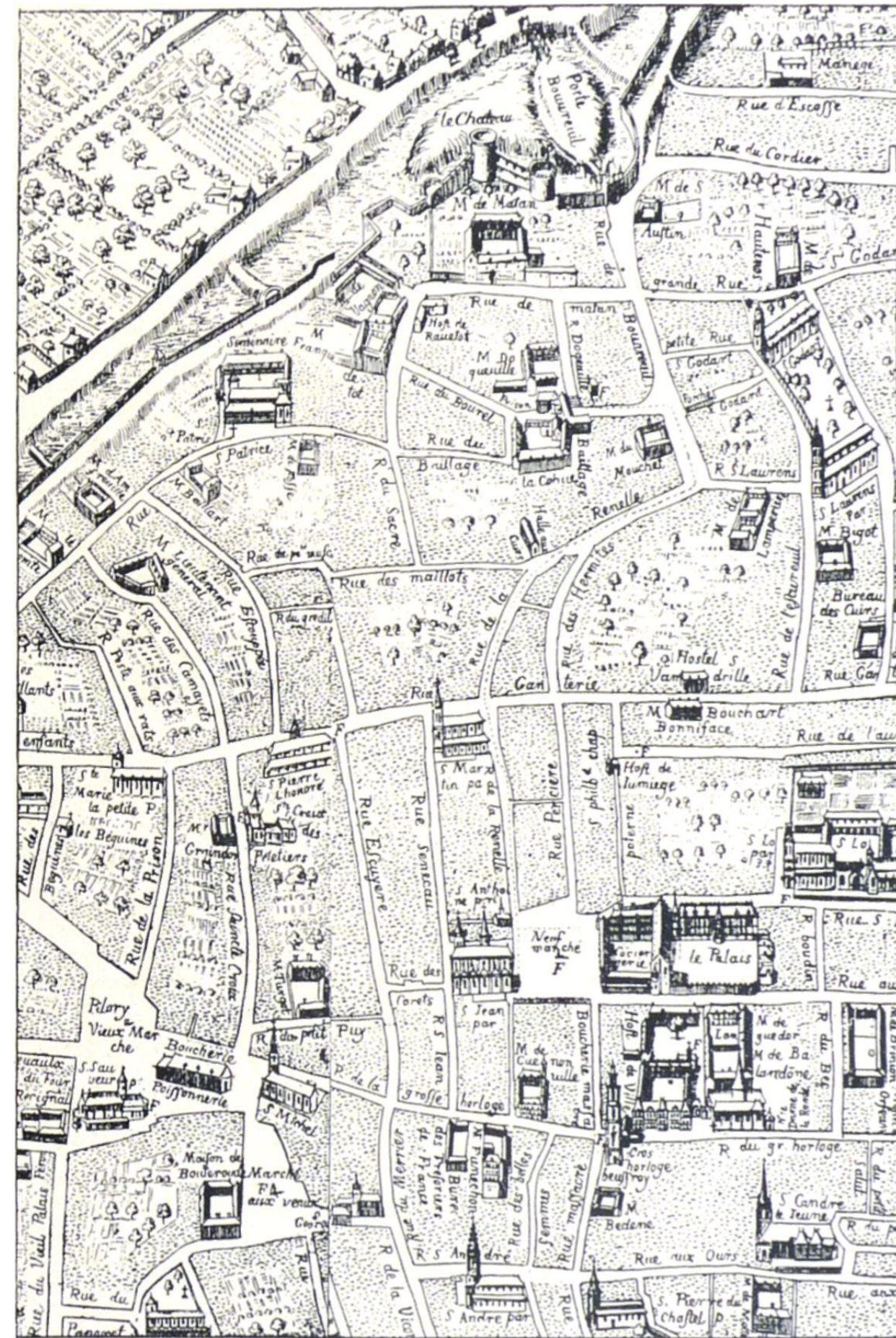
Si les Anglais qui attachaient un grand intérêt à la prise et à la possession de Jeanne d'Arc — on a pu le voir par les précautions si minutieuses dont ils entourèrent sa captivité — crurent devoir assurer sa garde pendant le trajet qu'elle devait faire à travers les rues de Rouen ; ils durent chercher également à montrer à toute la population que l'héroïque Pucelle était entre leurs mains.

C'est même cette pensée qui les guida, lorsqu'ils construisirent à l'avance, un bûcher d'une forme inusitée. Ils ne voulaient point qu'on puisse croire que Jeanne, dont le nom était déjà entouré d'une légende merveilleuse, avait pu s'échapper.

POUR SUIVRE L'ITINÉRAIRE DU CORTÈGE, DU VIEUX-CHATEAU AU VIEUX-MARCHÉ



Extrait d'un PLAN DE ROUEN, publié par Belleforest (1575).  
 1° C, Château ; — 8, rue Sainte-Croix des Pelletiers. — P, Vieux-Marché.  
 2° C, Château. — O, Saint-Martin-sur-Renelle, 10, rue de la Renelle. — Q, Neuf-Marché. — E, Horloge, — P, Vieux-Marché, — b, rue Cauchoise.



Extrait du PLAN DE ROUEN, de Jacques Gomboust (1655).



Pour avoir comme témoin de leur crime toute la population de Rouen, il fallait que le cortège suivit un itinéraire *intérieur* à travers les rues étroites et tortueuses du vieux Rouen, que nous essaierons de reconstituer avec des documents et des actes de l'époque. Suivant que l'escorte, composée de 120 hommes environ, entourant le chariot à quatre chevaux (*quadriga*), sortit par une porte différente du Château, on peut présumer un itinéraire différent.

Elle pouvait sortir par la Porte ordinaire, *la Porte vers la ville*, qui, d'après Farin, « était la plus commode et la plus hantée ; encore qu'elle fut élevée du pavé de la rue de 16 pieds, on ne laissait pas d'y monter à pied et à cheval ». Elle avait, du reste, environ 12 pieds de haut et 4 ou 5 de large et était reliée par un pont-levis.

Après avoir traversé le *baile* ou enceinte du Château, le Cortège passait au sortir de la montée du Château, près des *Prisons du Roi*, dont il est parlé dans un compte de la Vicomté de 1432, et qui, alors, étaient *arses* (brûlées) depuis 1418 d'après *La Chronique normande* de Pierre Cochon (1). Elles étaient situées dans la rue de la Truie, plus tard rue du Bourel (du bourreau), où se trouvaient également la *Cohue* et le *Bailliage*, et une maison qu'un compte du Clerc de Ville pour le Chapitre de la Cathédrale, de 1432, désigne comme portant l'enseigne du *Soleil devant le Château*.

En suivant à gauche la rue de la Truie, le Cortège débouchait dans le quartier de la Renelle. Au tournant, il tombait dans la rue de la Renelle, à hauteur du Porche Saint-Godard. Entre la rue Befroy, qui existait à cette époque, et la rue Saint-Godard, le Cortège passait devant *L'Hôtel de la Harpe* que Guillaume de Rouves en cette année même, en 1431, avait acheté et sur lequel le Collège d'Albane percevait une rente de 20 sous.

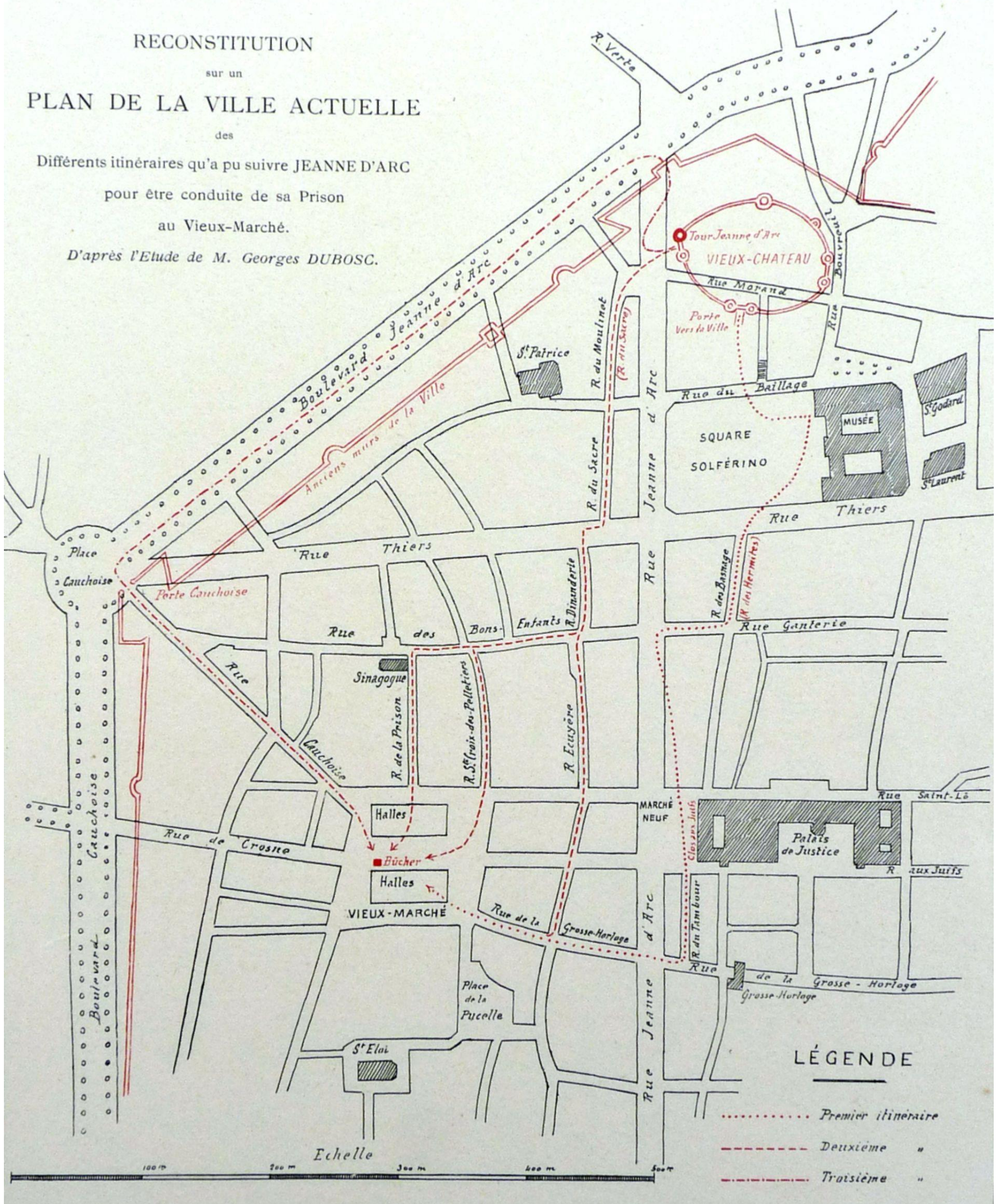
Devant Saint-Godard se trouvait encore une place vide que Pierre Poolin, lieutenant de Jehan Salvain, bailli de Rouen, avait acquise en 1422 et qu'il revendit quatre ans après le supplice de Jeanne d'Are. En suivant toute la rue de la Renelle, où n'était pas encore installée l'industrie des tanneurs, le long du ruisseau de la Renelle qui coulait à découvert, le Cortège rencontrait au débouché de la rue des

---

(1) Notaire apostolique, à Rouen ; qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque Pierre Cauchon.

RECONSTITUTION  
 sur un  
**PLAN DE LA VILLE ACTUELLE**  
 des  
 Différents itinéraires qu'a pu suivre JEANNE D'ARC  
 pour être conduite de sa Prison  
 au Vieux-Marché.

D'après l'Etude de M. Georges DUBOSC.



Hermites, (aujourd'hui la rue des Basnage) et de la rue des Maillots, (supprimée par la rue Thiers), un carrefour, le Carrefour Raynier ou des *Trois Images*, cité dès 1423. Là aussi se trouvaient, entre les rues des Hermites et de la Renelle, *les Etuves du Mouton*.

La rue de la Renelle, en inclinant vers l'ouest, coupait la rue Ganterie, ou du Fossé-aux-Gantiers, et passait devant l'église de Saint-Martin-sur-Renelle.

La rue de la Renelle se prolongeait en changeant de nom et s'appelait la rue de l'Escauderie ou de L'Echaud, de *l'échaudissage*, opération à laquelle se livraient les parcheminiers qui l'occupaient alors et que les maroquiniers devaient remplacer.

Dans cette rue se trouvaient *l'Hôtel de l'Écu de France*, cité en 1408, et *l'Hôtel de la Cloche*, cités en 1428 et 1480, comme étant sur la rue de l'Escauderie. En sortant de la rue de l'Escauderie, on arrivait à l'ancien *Clos aux Juifs*, qui était fort vaste et où venait de s'installer, depuis deux ans seulement, dans une partie intérieure, le Marché aux herbes et aux volailles qui se tenait autrefois sur le parvis de la Cathédrale.

La rue de l'Escauderie, en longeant le Clos aux Juifs à l'Ouest, passait devant la petite rue Saint-Antoine où l'on trouve, dès 1406, *l'Hôtel des Billettes*, ainsi que devant l'église Saint-Jean et arrivait au coin de l'Escauderie de Tabour ou Tambour, dans la rue du Gros-Orloge qui portait alors le nom de Vanterie et aboutissait au Vieux-Marché, terme du parcours, en passant devant l'église Saint-Michel.

Cet itinéraire, comme on le voit, traversait le centre de la ville, les quartiers populaires, mais le parcours dans la rue de la Renelle où le ruisseau coulait alors à découvert, devait être bien difficile.

Un autre itinéraire, intérieur également, aurait pu être suivi par l'escorte chargée de conduire Jeanne d'Arc. Pour ce nouveau parcours, l'escorte serait sortie par la « Porte de derrière » du Château, entrée vers l'Ouest, citée dans la déposition de P. Cusquel, près de la tour où la Pucelle était prisonnière.

L'escorte se serait engagée dans la rue du Sacre, comprenant alors la rue du Moulinet, où se trouvait près de la rue Saint-Patrice l'hôtel du Coulomb. Elle

rencontrait le carrefour formé par l'ancienne rue des Maillots et la rue du Petit-Musc, dont l'amorce existe encore dans la rue Etoupée.

C'était le quartier des Dynandiers ou fabricants de cuivre, et le quartier des Etuves.

Ce carrefour portait le nom du Pot de Cuivre. Là se trouvaient également les Etuves du Gredil, situées entre la rue du Petit-Musc et la rue du Petit-Gril, aujourd'hui disparues.

Le Cortège descendait ensuite la rue Dinanderie, qui est citée en 1408-1423 sous le nom de Neuve-Rue. Il pouvait continuer par la rue Escuière, citée dès le XIII<sup>e</sup> siècle et où se trouvait à l'époque, près de Saint-Pierre-l'Honoré, l'enseigne de l'*Estrief* (qui avait reçu une décoration spéciale, d'après P. Cochon, lors de l'entrée à Rouen du roi d'Angleterre Henri VI), jusqu'à la rue Vanterie ou de la Grosse-Horloge et gagnait ensuite le Vieux-Marché, terme du parcours.

Il est plus probable — car le trajet est plus direct, plus court, — que le Cortège tourna immédiatement à l'ouest pour s'engager dans la rue des Bons-Enfants (faisant suite à la rue Ganterie), où se trouvait le Collège des Enfants pauvres, fondé en 1358.

Pour déboucher directement sur le Vieux-Marché, le Cortège pouvait suivre la rue Sainte-Croix des Pelletiers, citée dès 1421 et qui passait devant l'église Sainte-Croix ; ou plus directement encore, car on arrivait ainsi à l'extrémité de la Halle de la Boucherie sur le Vieux-Marché, en descendant la rue de la Vieille-Prison.

Le Cortège passait devant l'église Sainte-Marie-la-Petite (aujourd'hui synagogue), devant la prison de l'abbesse de Bondeville, construite sur des terrains appartenant à la Ville, devant les Etuves du *Lion d'Argent*, (citées en 1412, comme ayant un hôtel et un jardin) et arrivait derrière le *Pilori*, juste en face le bûcher dressé à l'avance sur des piliers en plâtre, et en face des échafauds établis au bout des Halles dans l'aître de l'église Saint-Sauveur.

Sur le Vieux-Marché, du côté sud, sur la ligne où se trouve actuellement le Théâtre-Français, pendaient les enseignes de la Harpe, du Chaudron, des

Balances et du Bœuf — à l'endroit du Théâtre-Français, — du Cygne et des Connins. Les enseignes des Bas, du Chat et du Rat, citées dans les comptes du Clerc de Ville de 1405, se trouvaient du côté nord.

Un troisième itinéraire en dehors de la Ville, aurait pu être suivi en sortant par la Porte des Champs, en longeant les fossés et en rentrant par la porte Cauchoise, mais il rendait un coup de main, un enlèvement facile et ne dut pas être examiné.

Le second itinéraire nous paraît être celui qui fut adopté. Toutefois, on en est réduit à de simples conjectures sur le trajet possible de Jeanne d'Arc, de sa prison au lieu de son supplice.

GEORGES DUBOSC.



Le Bourreau de Rouen, au XV<sup>e</sup> siècle.  
Pendaison, décapitation, au Mont de la Justice.

Miniature du *Grand Coutumier de Normandie* de l'ancienne collection Lormier.



A. BARBIER, NANCY

JEANNE D'ARC EST BRULEE VIVE SUR LA PLACE DU VIEUX-MARCHÉ DE ROUEN (30 Mai 1431)

## VI

### JEANNE D'ARC EST BRÛLÉE VIVE

sur la place du Vieux-Marché de Rouen

(30 Mai 1431)

---



« milieu de cette lugubre place, où les Anglais avaient déjà répandu tant de sang français, de grands préparatifs avaient été faits en vue du supplice de la Pucelle. On avait voulu impressionner vivement les Rouennais et toute la province, qui avaient les yeux tournés vers l'héroïne.

« Un premier échafaud ou estrade avait été établi au chevet de l'église Saint-Sauveur, dans l'aître du cimetière, pour recevoir les juges ecclésiastiques. A côté, et tourné également vers le nord de la place, se dressait un deuxième échafaud...

« Une troisième estrade se trouvait à l'extrémité des Halles de la Boucherie, en face de l'aître Saint-Sauveur et des juges ecclésiastiques. Là devaient se tenir le prédicateur M<sup>e</sup> Nicolas Midy, et Jeanne d'Arc avec l'appariteur et les deux frères dominicains qui l'assistaient (1).

« Enfin, d'après F. Bouquet, on avait dû élever un quatrième échafaud pour les juges séculiers : Raoul Le Bouteiller, bailly de Rouen; Laurent Guesdon, son lieutenant, et Jean Fleury, son greffier.

« Le bûcher avait revêtu, pour la circonstance, une forme absolument

(1) Le compte de la Vicomté de 1432, publié par Ch. de Beaurepaire, précise la place qu'occupait cette estrade « es halles du Vieil-Marché », et les sommes payées à « Jean le Mesle, couvreur en thuille, pour avoir restouppé et réparé plusieurs trous et cassures quy nagueres ayoient esté faictes en la couverture de icelles halles, au bout devers l'escherfault, iceux trous et rompures advenus à l'occasion des estables illec faictes pour prescher Jeanne qui se disoit la Pucelle ». (P. 19).

inusitée... Les Anglais avaient fait établir « un haut escherfault de plâtre », c'est-à-dire une haute assise de moellons, maçonnés avec du plâtre, sur laquelle était disposée la pile de bois, qui devait être de grande dimension, puisqu'elle porta trois personnes à un moment donné...

« Le but des Anglais était évidemment de permettre à la foule de constater, après le supplice, que la victime était bien morte. Tout paraissait si merveilleux en elle, qu'il importait de ne pas laisser croire et dire que la Pucelle avait échappé à ses bourreaux.

« On avait affiché sur un autre poteau, devant le bûcher, les motifs de sa condamnation :

« Jhannz qui s'est fait nommer la Pucelle, menteurssz, pemicuzsz, abusurssz de pzuple, divinurssz, supersticuzsz, blasphemurssz de Dieu, prsumptuzsz, mal crant de la foi de Jhesus-crit, vanturssz, idolâtrz dissoluz, invocaturssz de diablz, apostatz, scismatiquez et hérétiquez. »

« La place avait été envahie par une foule de peuple presque innombrable... » — Albert SARRAZIN (*Ouvrage cité*).

Au moment où Jeanne arriva sur la place du Vieux-Marché, un frémissement de douleur et d'indignation saisit la foule. Suivie des deux religieux qui l'assistaient, la martyre monta sur l'échafaud établi à l'extrémité des halles de la Boucherie, où Nicolas Midy la « prescha ».

Ensuite, l'évêque Cauchon prononça la sentence, en son nom et en celui du vice-inquisiteur. Jeanne écouta patiemment le sermon et la sentence. Mais les Anglais, pressés d'en finir, la firent descendre de l'estrade, la livrèrent au pouvoir séculier, et, sans que la procédure régulière fut suivie, la conduisirent au bûcher, élevé à proximité de « l'escherffaud » ordinaire.

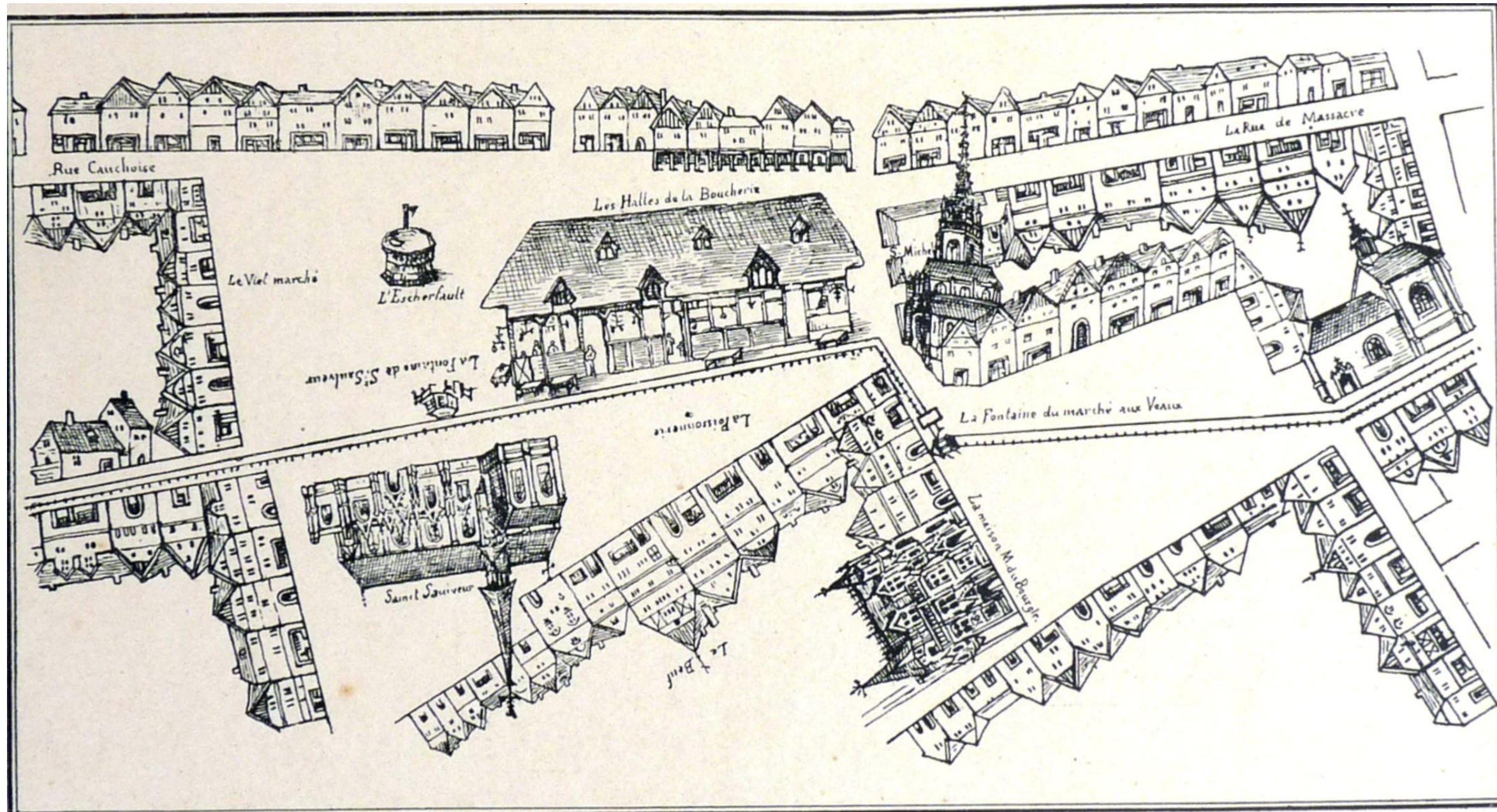
Le cardinal de Winchester, l'évêque Cauchon et tous les juges ecclésiastiques se retirèrent, l'Eglise ne leur permettant pas d'assister au supplice qu'ils provoquaient par leur sentence. Les juges séculiers restèrent à leur poste.

Au procès de réhabilitation, voici comment l'huissier Massieu a rapporté ce qui se passa ensuite : « A grande dévotion, elle demanda à avoir la croix ; et ce oyant, un Anglais qui était là présent, en fit une petite de boys du bout d'un bâton



# LE VIEIL MARCHÉ DE ROUEN

D'après le *Livre des Fontaines* (1525).



qu'il lui bailla, et dévotement la reçut et la baisa en faisant piteuses lamentations... et mit icelle croix en son sein, entre sa chair et ses vestements. Et oultre demanda humblement qu'il (Massieu) lui feist avoir la croix de l'Eglise, afin que continuellement elle la puist voir jusques à la mort. Et elle feit tant que le clerc de la paroisse Saint-Saulveur lui apporta ; laquelle apportée, elle l'embrassa moult estroitement et longuement, et la déteint jusques ad ce qu'elle fut lyée à l'attache. »

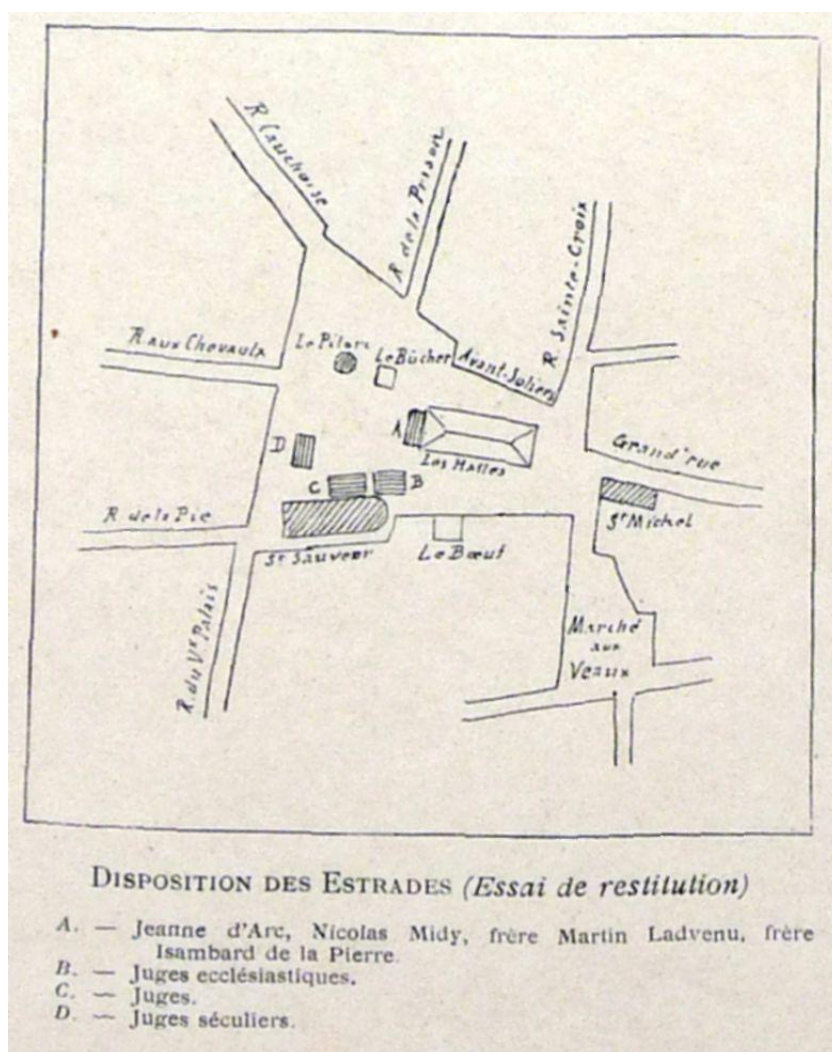
Le bourreau, Geoffroy Therage (1), attachâ Jeanne au poteau qui dominait la pile de bois, et mit le feu au bûcher. Les deux frères dominicains, montés auprès d'elle, ne s'aperçurent pas que le feu allait les atteindre et ce fut Jeanne qui les en

prévit, priant Martin Ladvenu de descendre, et frère Isambard de la Pierre de tenir la croix très haut devant elle.

« ...Une fois que le feu l'eut atteinte — a dit dans sa déposition Guillaume Delachambre — elle cria par six fois : *Jhesus !* Une dernière fois elle cria à haute voix, dans un suprême effort : *Jhesus !* Ce dernier cri fut entendu des assistants qui presque tous pleuraient et se lamentaient par pitié pour elle.

« ...Ses pieuses lamentations et invocations arrachaient des larmes au plus grand nombre. Seuls, quelques Anglais riaient. »

Afin qu'on ne puisse pas prétendre, dans le peuple, qu'elle s'était échappée, les Anglais firent écarter la flamme pour qu'on la vit morte !



(1) Voir *Le Bourreau de Jeanne d'Arc*, par Albert Sarrazin.

Le plan de Jacques Le Lieur, nous montre la place du Vieux-Marché, telle qu'elle devait être à l'époque du supplice, à part quelques détails d'ordre secondaire.

On y voit les Halles de la Boucherie, « l'Escherfault » à demeure, en maçonnerie, ou pilori, — dont on retrouva les fondations, il y a quelques années — les « avant-soliers » (au-dessus des Halles), puis, un peu vers la gauche, l'amorce de la rue de la Prison, par laquelle Jeanne arriva, probablement, sur la place, presque en face du bûcher.

Ch. de Beaurepaire, en compulsant les titres de propriété, a pu établir de façon indéniable que l'alignement des immeubles de la partie sud de la place, parmi lesquels s'élevait l'hôtellerie du « Bœuf », était le même qu'aujourd'hui. C'est-à-dire qu'il se trouvait dans le prolongement de la rue de la Pie.

L'église Saint-Sauveur figurant sur ce plan n'est pas celle qui existait au temps de Jeanne d'Arc et dont on ne possède aucun dessin. Jacques Le Lieur a reproduit l'église — depuis longtemps disparue — construite vers la fin du XV<sup>e</sup> ou le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui fut la paroisse de Pierre Corneille.

La petite église Saint-Michel, qu'on aperçoit à droite des halles de la Boucherie, existait bien en 1431, mais le clocher qui la surmonte n'a dû être édifié qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.



Cette place du Vieux-Marché était le lieu ordinaire des exécutions, si fréquentes pendant la domination anglaise.

Au cours de l'année qui suivit le supplice de Jeanne d'Arc, elles furent particulièrement nombreuses, et le bourreau Therage eut à décapiter, en une seule fois, les cent quatre vaillants compagnons de Ricarville, qui s'étaient emparés du donjon du Vieux-Château, d'où les Anglais ne purent les déloger qu'après un siège de dix-sept jours.

Ricarville, qui s'était livré le premier, avait eu la tête tranchée sur le champ, dès sa sortie du donjon. Les Anglais montraient à ses compagnons, dont ils s'emparaient ensuite, le cadavre de leur chef jeté au pied de la tour.

« Jamais peut-être, a écrit Charles de Beaurepaire, tant de sang ne fut versé sur les places publiques des villes normandes pour anéantir, par la terreur, le sentiment patriotique que les succès de Jeanne d'Arc avaient si vivement excité ».  
(*Recherches sur le procès de condamnation*, p. 37).



JEANNE D'ARC SUR LE LIEU DU SUPPLICE  
D'après une miniature du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle (1)

---

(1) Cette miniature, de la collection Edouard Pelay, offre un réel intérêt. On y voit l'héroïne entre Martin Ladvenu et le bourreau. Le bailly Raoul le Bouteiller, assisté de son lieutenant-général Laurent Guédon, s'apprête à donner le signal de l'exécution. L'artiste, malheureusement, n'a pas reproduit les dispositions du bûcher qu'il a remplacé par une chaudière placée sur un ambon. La perspective n'est pas rigoureusement observée, mais on y reconnaît le Vieux-Marché, la ligne ouest des maisons, les halles de la Boucherie, l'église Saint-Sauveur et l'église Saint-Michel. Ces différents détails rentrent assez fidèlement dans les indications du *Livre des Fontaines*. Ch. de Beaurepaire estime que cette miniature n'est pas une œuvre de pure imagination, et qu'assurément l'auteur connaissait le Vieux-Marché et avait consulté les traditions (*Mémoire sur le lieu du supplice de la Pucelle*, p. 32).



A. BARBIER, NANCY

LES CENDRES DE JEANNE D'ARC ET DU BUCHER SONT JETÉES A LA SEINE

## VII

### LES CENDRES DE JEANNE D'ARC

et du bûcher, sont jetées à la Seine

---



D'APRÈS la déposition de Martin Ladvenu, la combustion ne fut achevée que « quasi à quatre heures après nones ». *Nones* allant de midi à trois heures, cette indication reste assez obscure.

Cependant, il est présumable que ce fut vers la fin de cette journée du 30 mai (1), qu'on exécuta l'ordre du cardinal de Winchester qui, comme suprême profanation, fit jeter à la Seine, du haut du pont de Mathilde, les cendres de l'héroïne.

« Toutes les cendres que le feu avait laissées, tant du bois que de son corps et de ses os, furent recueillies et jetées de dessus le pont, dans la Seine, afin qu'on ne pût pas, par un sentiment superstitieux, enlever et conserver quelque chose de ses restes », a écrit Thomas Basin, historien du XV<sup>e</sup> siècle.

---

(1) D'après - M. Albert Sarrazin, Jeanne devait sortir du Vieux-Château, le jour du supplice, à huit heures du matin, mais elle n'arriva guère que vers neuf heures au pied du bûcher. « Ce fut probablement vers dix heures ou dix heures et demie qu'on fit descendre Jeanne, de l'estrade où elle avait entendu le sermon et la lecture, par Pierre Cauchon, de la sentence. . . . » « Ce fut vraisemblablement vers onze heures que le bourreau mit le feu aux fascines... » « En réalité, Jeanne expira autant étouffée par la fumée, *suffocata*, que brûlée par la flamme et *arse*. Il devait être alors onze heures un quart ou onze heures et demie ». « La combustion fut lente, car le feu accomplissait difficilement son œuvre, et ce ne fut guère que vers une heure après-midi qu'il (le bourreau) monta sur le bûcher, pour recueillir les cendres. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en constatant que le cœur et les entrailles de la martyre gisaient sur le brasier et n'avaient pas été consumés ! »

« Il dut recourir alors à d'autres moyens et à un autre mode de combustion qui restèrent également sans résultat. Ces moyens consistèrent à répandre de l'huile et du soufre sur ce cœur encore plein de sang et sur les entrailles restées intactes. En vain, il appliqua aussi sur ces organes des charbons incandescents ; ses efforts restèrent inutiles. Les témoignages sont encore précis sur ce point. ».

« ... Ce fut sans doute au plus tôt vers trois ou quatre heures, et plus probablement vers sept heures du soir, que le bourreau, surveillé et escorté par les préposés du cardinal d'Angleterre, jeta dans le fleuve les restes de la suppliciée. »

ALBERT SARRAZIN. — *Le bourreau de Jeanne d'Arc.*

La scène a été reconstituée comme si elle était vue de la Barbacane qui défendait l'entrée du pont sur la rive gauche du fleuve.

Du côté de la ville, le pont se trouvait fermé par une porte, avec ponts-levis, flanquée de deux grosses tours massives. Au pied de la tour de gauche, était un



VUE DU PORT DE ROUEN.

*D'après une miniature du manuscrit dit des Chants royaux, du XVI<sup>e</sup> siècle.*

(Communiquée par M. Albert Sarrasin),

abreuvoir aux chevaux. Au-dessus, derrière les murs, on aperçoit la toiture de l'hôtellerie du « Plat d'étain », que domine le Vieux-Château, et à gauche du Vieux-Château, on voit le Beffroy de la Ville, pas très éloigné du Vieux-Marché.

La Cathédrale, avec sa flèche de pierre et son unique tour à côté du portail, reçoit les derniers rayons du soleil couchant, et tout à fait à droite se détache la silhouette de l'église Saint-Ouen, inachevée.

Ce fut dans ce cadre que se joua la plus poignante tragédie dont l'histoire eut à conserver le souvenir.

La petite paysanne de Domrémy, après avoir accompli sa tâche d'héroïne nationale, abandonnée par le roi qu'elle avait sauvé de la défaite, condamnée par des juges iniques, vendus aux Anglais, était brûlée vive sur la terre de France. Et elle n'avait pas vingt ans !

Comme l'a écrit F. Bouquet : En faisant jeter à la Seine les cendres de Jeanne d'Arc « le cardinal d'Angleterre ne s'était pas trompé ; car ce fut au pied du bûcher que commencèrent à circuler les récits touchants et merveilleux », qui sont venus jusqu'à nous.

Et depuis lors : « *De Rouen à la mer, toute la Seine est sainte...* »

ÉMILE DESHAYS.



Vieux bois  
représentant le supplice de Jeanne d'Arc.



## TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
Avant-propos	17
Jeanne d'Arc est conduite à Rouen	19
Le Vieux-Château de Rouen	25
Jeanne d'Arc menacée de la Torture	33
Jeanne d'Arc au Cimetière de Saint-Ouen	37
Jeanne est conduite au supplice	41
Le trajet de Jeanne d'Arc	42
Jeanne d'Arc est brûlée vive	49
Les Cendres de Jeanne d'Arc jetées à la Seine	55

---

## PLANCHES EN COULEURS

Le duc de Bedford	Frontispice
La duchesse de Bedford	»
<i>Miniatures de The Missel of Bedford</i> (British Muséum).	
Le roi Henri VI	»
<i>Miniature du Psautier .le Henri 17</i> (British Muséum).	
Jean Talbot	»
Marguerite de Beauchamps	»
<i>D'après les miniatures du .ivre d'heures de Talbot</i> (Collection de M. Yates Thompson).	
L'Arrivée à Rouen	19
Le Vieux-Château de Rouen	25
La Salle du Donjon (Jeanne d'Arc menacée de la torture)	33
L'Abjuration	37
Le Cortège du Supplice	41
Le Bûcher	49
Les Cendres de Jeanne d'Arc	55

## TABLE DES FIGURES

	Pages
Tombeau de Pierre Cauchon	16
— du Comte de Warwick	11
Statuette équestre de Jeanne d'Arc (XV <sup>e</sup> siècle)	15
Ecu de France, sous Philippe-Auguste	35
Sceau du Bailli de Rouen	23
Le Bourreau de Rouen au XV <sup>e</sup> siècle	47
<b>VUES DE ROUEN</b>	
de Jacques Le Lieur	21
de Chastillon	21
Miniature du XVI <sup>e</sup> siècle	56
<b>PLANS DE ROUEN</b>	
de Belleforest	40-43
de Gomboust	
de la Ville actuelle	45
<b>LE VIEUX-CHATEAU DE ROUEN.</b>	
Dessin de Jacques Le Lieur	28
— de Belleforest	43
— de Gomboust	43
Miniature du XV <sup>e</sup> siècle	47
Gravure de M <sup>lle</sup> Espérance Langlois	28
Essai de restitution de J.-B. Foucher	30-31
Plan de 1635	29
Le Donjon, dessin de E.-H. Langlois	33
Le Donjon restauré	34
Tour de la Pucelle	26
— (vestiges)	13
<b>LE CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN</b>	
Dessin de Jacques Le Lieur	39
L'Abbaye de Saint-Ouen	39
<b>LE VIEUX-MARCHÉ</b>	
Dessin de Jacques Le Lieur	51
Essai de restitution des estrades	52
Jeanne d'Arc sur le lieu du Supplice (miniature du XVI <sup>e</sup> siècle)	54
Jeanne d'Arc sur le Bûcher (vieux bois)	57

